

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	10	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	07	SOCIAL	01	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	10	ECONOMIE	03	RURAL	04

N° 2846

7 Juillet 2023

7 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0013 /D/SG/SM/CIPM/CP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0013 /D/SG/SM/CIPM/CP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	02/AONR/CMNE-KLE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°11
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023DU 04 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/FODECC/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET PRODUCTEURS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)L'ADMINISTRATEUR COMMUNIQUE :
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	012/D/SG/SM/CIPM/CP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0012/D/SG/SM/CIPM/CP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	0001/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0001/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO DU 04 JUILLET 2023PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET : AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/CAPEF/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000012/AONR/CAMPOST/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELABORATION DES MANUELS DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET INFORMATIQUES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

7	Reference	037 /SNI/DG/DOI/DOIA Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°028/AONO/SNI/CIPM/23 DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	02/AMI/ADC/DG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02/AMI/ADC/DG/2023 DU 22 FÉVRIER 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	007/D/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE ODON-HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	012/C/C-POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	001/D/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ; LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM Lire
	Titre/objet	DECISION N°184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 03 JUILLET 2023 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°031/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 05/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	12/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 12/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	A262/A/ARSEL/DG/SIGAMP Lire
	Titre/objet	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES DES NOUVELLES MODIFICATIONS INTÉGRÉES DANS LES MARCHÉS DE L'EXERCICE 2023 SUIVANT:
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	2023/00012/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2023/00012/C/MINFI/SG DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00003/AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 1ER FEVRIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D-EDUCATION – CCM 3017, EXERCICES 2017 A 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	001/C/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ;LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	00017 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM03 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00017 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM03 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PAR ENTENTE DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA PUIS ACTUALISÉ PAR N00011868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 12 AVRIL 2023 POUR CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ NSIMALEN ET DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CABINETS EN VUE DE L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	007/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTSDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PISTE PIETONNE ET ESPACE VERT DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

20	Reference	003/D/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE: LOT 1 : DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	001/DC/ MINADER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BUDGET DU PCP-AMO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-07-2023

22	Reference	2023/00011/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/00011/C/MINFI/SG DU 04 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00049/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	185/D/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/RPMJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°185/D/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/RPMJ DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7ÈME AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

24	Reference	08/D/SG/BPSPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 08/D/SG/BPSPM DU 05/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C- MBDA/SG/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBOUDA
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	108 /SNI/DG/DOI/DOI.A Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°028/AONO/SNI/CIPM/23 DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	0103/D/SIC/DG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SIC/CIPM/SIC/2023 DU 22 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES IMMEUBLES E, F ET W DELA CITE DE GRAND MESSA-YAOUNDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	042/D13-172/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 29/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 042/D13-172/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 29 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DANS CERTAINES STRUCTURE DE FORMATION SANITAIRES.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-08-2023

28	Reference	02/A/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/A/J09/SAEF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 03 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'ENDOM, REGION DU CENTRE.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [13/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 13/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [001/AONO/CNTS/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_001/AONO/CNTS/CIPM/2023 DU_06/07/2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP CNTS EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2023

31

Reference [014/CMBA/SG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO014/CMBA/SG/SIGAMP/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CMBA/SG/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE MENDOUGA-MEKOMBA (06 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ASSAMBA (16 ML) DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

32

Reference [D13-69/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-69/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

33

Reference [043/D13-173/AONO/MINSANTE/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 043/D13-173/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION / EXTENSION DES CENTRES D'HEMODIALYSE AU CAMEROUN. (TROIS (03) LOTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-08-2023

34

Reference [011/C/C-POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LIKOLIKOUL-SOKELLE 1 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [02/DDP/ADC/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) N°02/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023 POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-08-2023

36

Reference [08/C/C -MDA /SG/BPSPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 08/C/C -MDA /SG/BPSPM/ DU 05/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBDA/SG/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBOUDA

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

37

Reference [0045/C/CRCE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0045/C/CRCE/2023 DU 30 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0012/C/CRCE/DIAR/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ÉTUDES ET BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, EN VUE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES, INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHÉS DES TRAVAUX PASSÉS AU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE POUR L'EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

38

Reference [001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [013/C/C-POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/ASMI/FODECC/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference 014/D/CMBA/SG/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°014/D/CMBA/SG/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CMBA/SG/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE MENDOUGA-MEKOMBA (06 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ASSAMBA (16 ML) DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK ; DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 009/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°009/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE TRENTE-CINQ (35) LAMPADAIRES PHOTOVOLTAIQUES, DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 01/DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001 DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2023 DU 03/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGBA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 26-07-2023
-----------	---

44	Reference 01/AC/C-TOK/CIPM-AG/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/AC/C-TOK/CIPM-AG/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINEDUB - EXERCICE 2023 (IMPUTATION) : 57 15 102 02 641372 464201 426 ; AUTORISATION : UF00332 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-07-2023
-----------	--

45	Reference /DC/RC/DHS/CNE/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°04/DC/RC/DHS/CNE/SG/CIPM/2023, DU 03/07/2023 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DU CMPJ DE NANGA-EBOKO (MENGUE), DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEJEC, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 03-08-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	683/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°683/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ DU 05 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7ÈME AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

47	Reference	002/AONO/MINADER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) TRACTEURS ET DE QUATRE (04) CHARRUES ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) AU MINADER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-07-2023

48	Reference	001/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU/CSPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'ÉTUDES ET DE PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : PRÊT FAD N° 2100150040293
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-08-2023

49	Reference	0681-23/ADC/DG/DGA/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

50	Reference	006/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTSDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	008/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 008/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS OBAGI DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE JARDIN PUBLIC AU QUARTIER FOUDA « JOUVENCE 2000 » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	<p>Reference 026/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 06/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 06 JUILLET 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET ÉVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2) CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2019, ONGLET « CONSULTANTS »</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 20-07-2023</p>
-----------	---

53	<p>Reference 000903/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 000903/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 03 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PAR ENTENTE DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4/ALMA PUIS ACTUALISÉ PAR N00011868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4/ALMA DU 12 AVRIL 2023 POUR CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

54	<p>Reference 184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 03 JUILLET 2023 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°031/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 05/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DANS LA VILLE DE YAOUNDE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

55	<p>Reference 036/AONO/SNI/CIPM /23 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM /23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1, 2 ET 3)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 09-08-2023</p>
-----------	--

56	<p>Reference 010/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG- ET-KELLÉ, RÉGION DU CENTRE, LOT N°1 : RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BIYOUHA. LOT N°2 : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SOMAPAN – INTER – SONG POUA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 01-08-2023</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference 12/AONO/C.TOK/CIPM/BEC/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.TOK/CIPM/BEC/2023 DU 04/07/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CSI DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023 ; IMPUTATION : 57 40 047 06 641372 522117 611 ; AUTORISATION : IY06276 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-07-2023
-----------	---

58	Reference 19/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR REHABILITATION DES CHAMBRES FROIDES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 13/AONO/C.TOK/CIPM/BEC/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 04/07/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ETANGS PISCICOLES A DOBIOKO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP-MINEPIA, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 31 053 06 641372 522440 951 ; AUTORISATION : IY04401 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-07-2023
-----------	--

60	Reference 009/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'APPUI EN BACS ET MATERIEL DE PROPRETE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGROPASTORALE ET PISCICOLE DU CAMEROUN (SCOSAPICAM) DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 01-08-2023
-----------	--

61	Reference 00000016/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04/07/23 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000016/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON 4x4 AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-07-2023
-----------	---

62	Reference 00000017/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04/07/23 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000017/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES PICK-UP AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-07-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference	24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N024/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06/07/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITE DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-08-2023

64	Reference	03/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023 Lire
	Titre/objet	PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-08-2023

65	Reference	11/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 11/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE AL'EQUIQUIPEMKN T DU CMPJ (LOT1) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM,DEPARTEMENT DU NOUN, REGIONDE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



COMMUNE DE POUMA

DECISION N°0013 /D/SG/SM/CIPM/CP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes

Applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ;

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La lettre circulaire N°00000192 /LCIMINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Procès-verbal du 16 mai 2023 pour la séance d'analyse du rapport de la sous-commission et les propositions d'attribution du DAON°004.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :**Article 1er** : Est retenu pour l'attribution des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL**Le soumissionnaire **Société SPEED MAT S.A TEL. : 674935603 BPI1937 Douala**, pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL** pour un Montant de :**460 979 276 (Quatre cent soixante millions neuf cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante-seize francs) CFA pour la phase 1 ;****38 418 708 (Trente-huit mille quatre cent dix-huit sept cent huit francs) CFA pour phase 2 ;**Le délai d'exécution est de **six (06 mois phase 1) et (2 mois phase 2)****Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE KAELE**ADDITIF RECTIFICATIF N°11**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06)** exemplaires dont l'original et **cinq (05)** copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de KAELE, au plus tard le **18 JUILLET 2023** à **10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AAONOR/CMNE-KLE/SG/PI/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) DANS LA LOCALITE DE LARA-LERA, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD L'EXTREME-NORD.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06)** exemplaires dont l'original et **cinq (05)** copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de KAELE, au plus tard le **21 JUILLET 2023** à **10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AAONOR/CMNE-KLE/SG/PI/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) DANS LA LOCALITE DE LARA-LERA, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD L'EXTREME-NORD.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18 JUILLET 2023** à **11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 JUILLET 2023** à **11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

MAROUA le 27 Juin 2023

Le MAIRE

NKRUMAH Jean



FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/FODECC/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET PRODUCTEURS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) L'ADMINISTRATEUR COMMUNIQUE :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'évaluation des activités d'opérationnalisation du Guichet Producteurs au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	GROUPEMENT MAZARS CAMEROUN SA ET AGILIS CONSULTANTS INTERNATIONAL	97 /100	Pré-qualifié
2	GROUPEMENT AUDIT CONSEIL FORMATION (ACF) SARL ET QUANTUM ASSURANCE AND ADVISORY SARL	92 /100	Pré-qualifié
3	CEGEC SARL	83 /100	Pré-qualifié
4	MOORE STEPHENS CA	82 /100	Pré-qualifi

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	NOTE OBTENUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	CLS AUDIT CONSEIL SARL	75/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	NEWKO AUDIT	51/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°0012/D/SG/SM/CIPM/CP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes

Applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ;

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La lettre circulaire N°00000192 /LCIMINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Procès-verbal du 16 mai 2023 pour la séance d'analyse du rapport de la sous-commission et les propositions d'attribution du DAON°005.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :

Article 1er : Est retenu pour l'attribution des **MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

Le soumissionnaire **KB SAP CONSULTING SARL B.P; 5335 à Douala Tel. 695976041, pour la MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA,**

DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL pour un Montant de : **22 799 802 (Vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent deux francs) CFA pour la phase 1 ;**

Le délai d'exécution est de **neuf (09 mois phase)**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

ADDITIF N°0001/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO DU 04 JUILLET 2023 PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLES OBJET : AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/CAPEF/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tel, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17, au plus tard le 11 JUILLET 2023 à 10 heures et devra porter la mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/CAPEF/CIPM /2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF). <i>(En procédure d'urgence).</i></p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tel, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17, au plus tard le 27 JUILLET 2023 à 10 heures et devra porter la mention suivante.</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de sept cent mille francs (700 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.</p> <p>Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.</p> <p>Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.</p>

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000012/AONR/CAMPOST/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELABORATION DES MANUELS DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET INFORMATIQUES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

KALDADAK PIERRE

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°028/AONO/SNI/CIPM/23 DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° **108** /SNI/DG/DOI/DOI.A du **05 Juillet 2023**, le marché relatif à l'Appel d'Offres N°028/ANON/SNI/CIPM/23 du 30 mai 2023 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI est attribué ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 917 950 FCFA	12 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 821, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature du marché.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°
02/AMI/ADC/DG/2023 DU 22 FÉVRIER 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
L'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 02/AMI/ADC/DG/2023 du 22/02/2023, pour la maintenance des systèmes,
installations et équipements de prévention et de lutte contre les incendies à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est
déclaré infructueux.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°007/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE ODON-HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
- Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- Vu Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
- Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE ODON-HÔTEL DE VILLE (1,5 Km) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE
- Vu Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°006/PV/C-NTUI/CIPM/2023 du 10 Mai 2023 ;
- Vu Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 015/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 02 juin 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS GENELEC Tél. : 697 264 753**, est retenu pour les travaux de rechargement de la route **ODON-Hôtel de ville (1,5 km)** avec pose de buses, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de **26 870 149 (vingt-six millions huit cent soixante-dix mille cent quarante-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 16 Juin 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°012/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,
AUTORITE CONTRACTANTE ;
Par DECISION N°012/CP/SG/SM/CIPM/2023 DU 23/05/2023**
Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	ETS KB SAP CONSULTING SARL B.P: 5335 à Douala Tel : 695976041	22 799 802 (Vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent deux francs) CFA	MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.	Délai d'exécution de Neuf (09mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°001/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ; LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
- Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- Vu Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
- Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :
Lot 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ;
Lot 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.
- Vu Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°004/PV/C-NTUI/CIPM/2023 du 10 Mai 2023 ;
- Vu Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 011/PV/C-NTUI/CIPM /2023 du 02 juin 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS NICLAUDE B.P. : Yaoundé Tél. : 696 496 061/679 293 290**, est retenu pour les travaux de construction **de huit (08) boutiques au Marché de Ntui (Lot 1)** dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre et ;

Le soumissionnaire **N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda TEL.: 677 300 836**, est retenu pour les travaux de construction de **l'auberge Municipale de Ntui** dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour les montants **TTC de 23 998 882 (vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-deux) francs CFA** et **49 907 279 (quarante-neuf millions neuf cent sept mille deux cent soixante-dix-neuf) francs CFA** respectivement et ; un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires pour chaque lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N°184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 03 JUILLET 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°031/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 05/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°031/AONO/CUY/CIPM/2022 du 05 décembre 2022 relatif à la fourniture des matériaux pour les travaux de génie civil dans la ville de Yaoundé;

Vu le procès-verbal n°393 du 23 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 224^{ème} session du 23 mai 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert n°031/AONO/CUY/CIPM/2022 du 05 décembre 2022 relatif à la fourniture des matériaux pour les travaux de génie civil dans la ville de Yaoundé, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 12/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom au plus tard le 06/07/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/LC/C.NJIMOM/CDPMPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : «RETRAIT » et «OFFRE DE REMPLACEMENT » ou «MODIFICATION »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom , au plus tard le 10/07/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/LC/C.NJIMOM/CDP[VIPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DUCMPJ DE NJIMOM « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition qu e la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offire de remplacement correspondante doit être Jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

2 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances.

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de \ " ordre agréée par le Ministre des Finances.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/07/2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/07/2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.

NJIMOM le 5 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES DES NOUVELLES MODIFICATIONS INTÉGRÉES DANS LES MARCHÉS DE L'EXERCICE 2023 SUIVANT:

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NKOU JEAN PASCAL

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2023/00012/C/MINFI/SG DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00003/AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 1ER FEVRIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D-EDUCATION – CCM 3017, EXERCICES 2017 A 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

Par Décision N°2023/00012/D/MINFI/SG du 04 juillet 2023, le Cabinet d'audit ci-après a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DÉSIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
ARC-AUDIT & CONSULTING B.P : 6297 Yaoundé	Audit comptable et financier du Programme C2D-Education – CCM 3017, exercices 2017 à 2022	28 798 875 (Vingt-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-quinze)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour chacune des tranches à auditer

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°001/C/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ; LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,

Par **Décision N°001/D/C-NTUI/CIPM/2023** du **19 JUIN 2023**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot 1	ETS NICLAUDE	87%	23 998 882
Lot 2	N. JUNIOR ENTERPRISE LTD	96%	49 907 279

Le soumissionnaire **ETS NICLAUDE B.P. : Yaoundé Tél. : 696 496 061/679 293 290**, est retenu pour les travaux de construction du Marché de Ntui dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de **23 998 882 (vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-deux) francs CFA** d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires** pour le Lot 1 et ;

Le soumissionnaire **N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda TEL.: 677 300 836**, est retenu pour les travaux de construction de l'Auberge Municipale de Ntui dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de **49 907 279 (quarante-neuf millions neuf cent sept mille deux cent soixante-dix-neuf) francs CFA** et **vingt (120) jours calendaires** pour le Lot 2.

Les dites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 00017 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM03 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PAR ENTENTE DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N0 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA PUIS ACTUALISÉ PAR N00011868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 12 AVRIL 2023 POUR CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ NSIMALEN ET DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) déclare attributaire la société ci-après, suivant autorisation de gré à gré N0 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/alma puis actualisé par N00011868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/alma du 12 avril 2023 du marché susmentionné:

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)	Délai d'exécution
1	SERVITEL	Conception, fourniture, installation et mise en service des systèmes et équipements de sûreté dans les Aéroports Internationaux de Yaoundé Nsimalen et Douala	2 850 000 000	12 mois

Le Directeur Général de SERVITEL est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST-VA), sis 1^{er} étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en vue de finaliser le marché y relatif.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CABINETS EN VUE DE L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'Assistance Comptable et la production des états financiers des exercices 2023, 2024 et 2025 au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	MAZARS CAMEROUN SA, B.P : 3791, DOUALA	93 /100	Pré-qualifié
2	ARC -AUDIT & CONSULTING SARL	87 /100	Pré-qualifié
3	LIMAN CONSULTING (CLC)	86 /100	Pré-qualifié
4	LEGRAND CONSEIL	83/100	Pré-qualifi

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	NOTE OBTENUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	GROUPEMENT HLB ACP CENTRAL AFRICA ET ASJ CONSULTING	48/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 70 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTSDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PISTE PIETONNE ET ESPACE VERT DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11 Mai 2023 pour les travaux d'aménagement d'une piste piétonne et espace vert dans le quartier NKOLMESSENG dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre, est attribué à **ETS MTS**, pour un montant de **vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-cinq (27 998 535) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°003/D/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE: LOT 1 : DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
 - **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 - **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
 - **Vu** La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
 - **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 - **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
 - **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
 - **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
 - **Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
 - **Vu** La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
 - **Vu** L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :
- Lot 1 : DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI;**
- Lot 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°007/PV/C-NTUI/CIPM/2023 du 10 Mai 2023 ;



- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;

- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° **013/PV/C-NTUI/CIPM /2023** du 02 juin 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **TWINLEX LTD B.P: 8219 Yaoundé TEL.: 699 053 700/677 282 826**, est retenu pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe au Complexe des Ecoles Publiques d'Application (EPA) de Ntui dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre (Lot 1)et,

Le soumissionnaire ETS EMA & Compagnie Tél. : 699 129 093, est retenu pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à L'Ecole Maternelle de Ntui-ville (lot 2) dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour les montants **TTC de de 19 949 213 (dix-neuf millions neuf cent quarante-neuf mille deux cent treize)** francs CFAet **16 992 517 (seize millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent dix-sept) francs CFA** respect

NTUI le 16 Juillet 2023

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ MINADER/CIPM/2023
DU 03 JUILLET 2023, RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02)
LOTS FINANCEMENT : BUDGET DU PCP-AMO**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU PCP-AMO, EXERCICE 2023,
IMPUTATION
411 00 10 61 00 10 ; 411 00 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), au titre de l'Exercice 2023, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Consultation, comprennent la fourniture des équipements ci-après:

Lot n° 01 : Fournitures de bureau		
N°	Désignation	Qté services cabinet
1.	PAPIER PHOTOCOPIEUR DOUBLE A, A4, 80 GRAMMES, CARTON DE 5 RAMES DE 500 FEUILLES	100
1.	ATTACHES CROISES MAPED 30X40 PAQUET DE 100	25
1.	STYLO A BILLE BLEU/NOIR /ROUGE PAQUET DE 50	50
1.	BLOC NOTE OFFICE A5, 90 GRS, 100 PAGES PAQUET DE 5 PIECES	20
1.	CHEMISE CARTONNEE SIMPLE ASSORTIE SIMPLE 250 GRS PAQUET DE 100	30
1.	SOUS CHEMISE LAUREAT PAQUET DE 250 PIECES 22X31CM	20
1.	REGISTRE 200 PAGES	20

1.	REGISTRE 300 PAGES 20X30CM	10
1.	REGISTRE 400 PAGES 26X40CM	01
1.	CISEAUX DE BUREAU SHIR 21CM	10
1.	MARQUEUR PERMANENT STAEDLER LUMOCOLOR COULEUR PAQUET	10
1.	SURLIGNEUR SCHNEIDER PAQUET DE 12	10
1.	CARBONE A MAIN	25
1.	ENCRE ROUGE POUR ENCREUR HORSE PAQUET /12	10

Lot n°02 : Consommables informatiques

N°	Désignation	Qté services cabinet
1)	CLÉ USB SANDISK CRUZER GLIDE 2.0 FLASH DRIVE 16GB	50
2)	ENCRE HP 953 XL CYAN	03
3)	ENCRE HP 953 XL MAGENTA	03
4)	ENCRE HP 953 XL JAUNE	03
5)	ENCRE HP 953 XL NOIR	05
6)	TONER CANON C-EXV42	10
7)	TONER CANON C-EXV33	10
8)	TONER HP LASERJET 05A NOIR	05
9)	TONER HP LASERJET 83A NOIR	20
10)	TONER CANON C-EXV14	02
11)	TONER HP LASERJET 17A NOIR	05
12)	ENCRE 201 A NOIR	04
13)	ENCRE 201 A CYAN	02
14)	ENCRE 201 A MAGENTA	02
15)	ENCRE 201 A JAUNE	02
16)	ENCRE 203 A NOIR	02

17)	ENCRE 203 A CYAN	01
18)	ENCRE 203 A MAGENTA	01
19)	ENCRE 203 A JAUNE	01
20)	TONER HP 415 A NOIR	10
21)	TONER HP 415 A CYAN	05
22)	TONER HP 415 A MAGENTA	05
23)	TONER HP 415 A JAUNE	05
24)	TONER HP 26 A	05

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-sept millions sept-cent-quatre-vingt mille (27 780 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le Budget du PCP-AMO, Exercice 2023, Imputation : 411 00 10 61 00 10 ; 411 00 10 61 01 22.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3ème chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3ème chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-quatre mille cinq-cents (24 500) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 25 juillet 2023 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Consultation, est de trente (30) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

3.2. Les fournitures, objet de la présente Consultation, seront livrées au magasin de la Comptabilité Matières du Cabinet/MINADER à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur d'un montant de :

Lots	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant du cautionnement (2%) en chiffre (FCFA)	Montant du cautionnement (2%) en lettres (FCFA)
01	14 000 000	280 000	Deux-cent-quatre-vingt mille
02	13 780 000	275 600	Deux-cent-soixante-quinze mille six-cents

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire ou les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, un chèque de banque, soit un hypothèques légale entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 25 juillet 2023 à 15 heures précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1-Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire et organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;
- Non production au-delà du délai de 48h, après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison prescrit ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Non-respect des spécifications techniques.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

14.2-Critères essentiels

- Justifier d'un Marché similaire au cours des trois dernières années (période allant de 2020 à 2022) d'un montant d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA TTC ;
- Délais de livraison supérieur ou égal à trente (30) jours ;
- Présentation de l'offre ;
- CCAP et ST signés ;
- Avoir validé 3 OUI sur 4 des critères essentiels.

NB : Un prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.
Dénoncations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2023/00011/C/MINFI/SG DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00049/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

Par Décision N°2023/00000636/D/MINFI/SG du 29 juin 2023, le Cabinet d'audit ci-après a été déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAJ DE LIVRAISON
AUDITEC-FOUR CONSULTING B.P 12134 Douala	Audit comptable et financier du Suivi Indépendant du C2D par la Société Civile	62 904 375 (Soixante-deux millions neuf cent quatre mille trois cent soixante-quinze)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Soixante-treize (73) jours calendaires pour chacune des tranches à auditer

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N°185/D/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/RPMJ DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7ÈME AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

- Vu** la constitution de la République du Cameroun ;
- Vu** l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
- Vu** la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application
- Vu** L'arrêté n°400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu** la convention d'application n°00039/E/2/CA/CDV/MINH DU/SG du 24 mai 2021 du contrat de ville conclue entre l'Etat du Cameroun, la Communauté Urbaine de Yaoundé et les Communes d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} et Yaoundé 7^{ème} ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2023 du 12 avril 2023 pour la réalisation des travaux d'équipements de proximité dans l'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} au Cameroun ;
- Vu** Les offres des soumissionnaires ;
- Vu** le Rapport d'évaluation des offres administratives, techniques, financières et la proposition d'attribution du marché signé de la sous-commission d'analyse le 01 juin 2023 ;
- Vu** le procès-verbal n° 396 de la session du 13 juin 2023 de la CIPM de la CUY relatif à la proposition d'attribution du marché à l'entreprise MB CONSTRUCTION.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2023 du 12 avril 2023 pour la réalisation des travaux d'équipements de proximité dans l'Arrondissement de Yaoundé 7ème au Cameroun, est attribué à l'entreprise **MB CONSTRUCTION**, pour un montant de trois cent vingt-huit millions quatre cent douze mille quatre cent dix-sept (**328 412 417**) Francs CFA Hors TVA, soit trois cent quatre-vingt-onze millions six cent trente un mille huit cent sept (**391 631 807**) francs CFA Toutes Taxes Comprises. Le délai d'exécution des prestations est de **six (06) mois**

Article 2.- L'entreprise MB CONSTRUCTION devra fournir la garantie de bonne exécution et la garantie de performance environnementale, sociale, hygiène et sécurité (ESHS) dans les 28 jours, conformément au CCAG, en utilisant les formulaires de la Section, Formulaires du marché du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 08/D/SG/BPSPM DU 05/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C- MBDA/SG/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBOUDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

Article 1 L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à L'appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBDA/SG/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBOUDA dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après: VOIR PIECE JOINTE

Article 2; La présente décision sera enregistrée et publiée perlout où besoin sera.

MBOUDA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

WADJI

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°028/AONO/SNI/CIPM/23 DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU l'Avis d'Appel d'Offres N°028/ANON/SNI/CIPM/23 du 30/05/2023 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres

N°028/ANON/SNI/CIPM/23 du 30/05/2023 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 917 950 FCFA	12 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/SIC/CIPM/SIC/2023 DU 22 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES
IMMEUBLES E, F ET W DELA CITE DE GRAND MESSA-YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROU

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu l'avis d'Appel d'offres n°03/AONO/SIC/CIPM/SIC/2023 du 22 juin 2023 relatif aux travaux de réhabilitation des immeubles de la Cité SIC de Grand-Messa ;
Vu les dispositions de l'article 91 (1) de la résolution n°054/CA/SIC/CIPM/2023 du 09 septembre 2021 portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'avis d'Appel d'offres n°03/AONO/SIC/CIPM/SIC/2023 du 22 juin 2023 relatif aux travaux de réhabilitation des immeubles de la Cité SIC de Grand-Messa est annulé compte tenu des irrégularités observées dans la mise à disposition des informations aux soumissionnaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 042/D13-172/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DANS CERTAINES STRUCTURE DE FORMATION SANITAIRES.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national restreint ***pour la fourniture et l'installation des équipements et matériels médicaux dans certaines formations sanitaires.***

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants :

- 14 Mannequins pour soin ;
- 10 Planches anatomiques musculaires ;
- 08 Model de réanimation adulte ;
- 08 Model de réanimation pédiatrique
- 10 Model zoé ;
- 03 Bras pédiatrique pour injection.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **deux cent millions quatre cent cinquante-trois mille six cents (200 453 600) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après sélectionnées par la décision N°746/D/MINSANTE/SG/DPML du 22 mars 2023 après Appel à Manifestation d'Intérêt N° D13-39/AAMI/MINSANTE/CIPM/2023 du 28 février 2023 pour la pré-qualification en vue de la mise en place d'un fichier de fournisseurs des dispositifs médicaux au Ministère de la Santé Publique dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement Exercice 2023.

ENTREPRISES	ADRESSES
FUNDING GROUP SA	Tel. 242 09 00 10
PROOF CONSULTING GROUP SARL	Tel. 693 431 175
ETOILE SARL	Tel.: 696 93 19 33
ETS SOLEIL SERVICES	Tel: 699 07 08 45
YACO'O SARL	Tel: 693 34 22 79
NEO MEDI SARL	Tel: 693 67 82 68

ENTREPRISES	ADRESSES
FARICH MED SARL	TEL: 655 23 61 20
ZARIF SARL	Tel.: 694 30 50 94
ETS FUNDING TRANSFERT AND SERVICES	Tel. (+237) 693 43 11 95

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de Fonctionnement Public-MINSANTE ; Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis.).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21

Dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **cent vingt mille (120 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du service des marchés publics du MINSANTE au plus tard le **01/08/2023 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

« Appel d'Offres National Restreint N°042./AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DANS CERTAINES STRUCTURE DE FORMATION SANITAIRES.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des dites fournitures est de **quarante-cinq jours (45) jours**.

LIEU DE LIVRAISON : CENTRE DE SIMULATION (Ancien Orca).

Les noms des formations sanitaires bénéficiaires pour chacune des régions seront fixés par décision du Ministre de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date original de validité des offre. Le montant de la caution de soumission est de : **quatre millions cinq cent-quatre-vingt mille (4 580 000) FCFA TTC.**

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financières aura lieu le **01/08/2023** à partir de 14 heures par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels ;
- v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ; vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux proposés par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- viii) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- ix) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (Voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- x) **Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.**

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel

Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;

Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Cent Vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Service des marchés publics du Ministère de la Santé Publique** sis, Tél/Fax : 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°02/A/J09/SAEF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 03 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'ENDOM, REGION DU CENTRE.LE
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

AKONOLINGA le 3 Juillet 2023

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 13/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 06/07/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE
NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et copies marquées comme tels. devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 10/07/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR LELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE
NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »**

2 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

Lire plutot

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de l'ordre agréée par le Ministre des Finances.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/07/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Njimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/07/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Njimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NJIMOM le 5 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNTS/CIPM/2023 DU 06/07/2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BIP CNTS EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation des équipements de visioconférence et l'acquisition du matériel informatique au Centre National de Transfusion Sanguine (Deux lots).

2. Consistance des prestations

Les Prestations objet de la présente commande consistent en la fourniture et l'installation :

Lot 1 : Acquisition et l'installation des équipements d'une salle de visioconférence

- Un (01) Terminal de visio-conférence ;
- Un (01) Téléviseur ;
- Un (01) Ordinateur ;
- Un (01) Microphone d'extension ;
- Une (01) Enceinte acoustique ;
- Trois (03) Webcam ;
- Deux (02) Haut-parleur microphone ;
- Un (01) Amplificateur ;
- Une (01) Installation des équipements.
- Une (01) licence d'exploitation Zoom meeting

Lot 2 : acquisition du matériel informatique

- Dix (10) Ordinateurs de bureau complets ;
- Dix (10) Ordinateurs portables ;
- Deux (02) Photocopieurs multi fonction ;
- Deux (02) Scanners ;
- huit (08) Imprimantes ;
- Douze (12) Onduleurs ;
- Vingt (20) Systèmes d'Exploitation ;
- Sept (07) Antivirus ;
- Vingt (20) Suite Bureautique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt millions (20 000 000) de FCFA pour le Lot et cinquante millions (50 000 000) de FCFA pour le Lot 2

N° de lot	Désignation	Montant total HT par lot	Montant total TTC par lot
1	Acquisition et l'installation des équipements d'une salle de visioconférence		20 000 000
2	Acquisition du matériel informatique		50 000 000
	Total		70 000 000

4. Allotissement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots tels que définis ci-dessus. Un soumissionnaire peut se voir attribuer les deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des équipements de même nature.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement public du CNTS EXERCICE 2023, IMPUTATION BUDGETAIRE : 57-40-047-06-340020-464110

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Centre National de Transfusion Sanguine (**CNTS**), sis à Yaoundé, lieu-dit Avenue Jean Paul II, B.P. : 33165, Yaoundé – Tél. : +237 222 208 706 ; dès publication du présent Avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être acquis aux heures ouvrables au Centre National de Transfusion Sanguine (**CNTS**), sis à Yaoundé, lieu-dit Avenue Jean Paul II, B.P. : 33165, Yaoundé – Tél. : +237 222 208 706 ; dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non-remboursable de **soixante-quinze mille (75.000) F CFA**, payable dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du Dossier, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), sis à Yaoundé au lieu-dit Avenue Jean Paul II, B.P. : 33165 Yaoundé – Tél. : +237 222 208 383 au plus tard le **04/08/2023 à 11 heures**, déposée et enregistrée dans le registre des Offres. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO-PU/CNTS/CIPM/2023 DU.....06/07/2023..... ,
RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIOCONFERENCE (Lot 1) ET
L'ACQUISSITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2)
FINANCEMENT : BIP CNTS EXERCICE 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le maitre d'ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est fixé à trente (30) jours pour chaque lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de [indiquer le montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

N° de lot	Désignation	Montant de la caution
1	Acquisition et l'installation des équipements d'une salle de visioconférence	400 000 F CFA
2	Acquisition du matériel informatique	1 000 000 F CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un temps*.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et Financières aura lieu le **_04/08/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Centre National de Transfusion Sanguine.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par lettre écrite et ayant une parfaite connaissance du Dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pour chaque lot, il s'agit notamment de :

- Non-satisfaction d'au moins soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels ;
- Absence de prospectus originaux en couleur avec descriptions détaillées des fournitures proposées ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre Financière ;
- Absence de l'autorisation du Fabricant
- Non-respect de l'ensemble des spécifications techniques majeures des équipements ;

Désignations des équipements	Caractéristiques majeures	Caractéristiques mineures
Lot 1		
Téléviseur	<ul style="list-style-type: none"> ● Écran SMART Tactile 4K UHD de 55 pouces (soit une diagonale de 127cm) 	
	Orientation paysage	
Webcam	<ul style="list-style-type: none"> ● Ultra HD (4K 16:9, 2160p) ● Mode Présentateur ● Cadrage automatique des personnes (auto-framing) ● (Mode conversation) Wi-Fi pour mise à jour et ● Gestion à distance 	

Haut-parleur microphone	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut-parleurs stéréo avec réponse en fréquence 100 Hz à 20 kHz ● IEEE 802.11a/b/g/n ● Bluetooth® 4.2 	
Lot 2		
Onduleur	<ul style="list-style-type: none"> ● Capacité de puissance de sortie : 1000VA / 750W ● Plage de tension d'entrée pour branchement secteur : 184V à 284V 	
Suite Bureautique	<ul style="list-style-type: none"> ● Microsoft O365, Business Standard 1 AN 	
Ordinateur de bureau	<ul style="list-style-type: none"> ● Processeur : Intel® Core™ i7-10700 (8 Cores/16MB/16T/2.9GHz to 4.8 GHz/65W) ● Moniteur : Ecran infinity Edge Dell Ultra Sharp 27/ U2719D de 68.6cm (27") noir ● Mémoire : 1x16 Go de mémoire DDR4 à 2 666 MHz ● Disque Dur : Disque SSD M.2 PCIe NWMe classe 40 de 512 Go ● SATA de 3.5 pouces et 1 To à 7 200 tr/min 	
Ordinateur portable	<ul style="list-style-type: none"> ● Processeur : Intel® Core™ i7-10810U de 10^e génération (6 cœurs, 12 Mo de mémoire cache, 1.1 GHz, 15 W, vPro) ● Mémoire : 16 Go de mémoire LPDDR4 à 2 133 MHz intégrée ● Disque Dur : Disque SSD M.2 PCIe NVMe classe 35 de 512 Go 	

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif après 48h de la date d'ouverture ;
- Absence d'une Attestation de Capacité Financière d'au moins cinquante pour cent 50% du coût prévisionnel TTC du marché ;
- Absence d'une Déclaration sur l'Honneur de Non Abandon de Marché au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

Présentation de l'Offre ;

Expériences et références similaires du soumissionnaire (réalisation d'au moins deux (02) Marchés similaires d'un montant cumulé de cinquante millions au cours des cinq dernières années, NB : première et dernière pages du Marché enregistré, assorti du PV de réception);

Service après-vente (Personnel) ;

Caractéristiques techniques des équipements mineurs ;

Le planning et délai de livraison ;

La preuve d'acceptation du Marché (CCAP et CST paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés).

15. Attribution

Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des deux lots et être déclaré adjudicataire de deux lots. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant l'Offre la moins-disante et remplissant les critères de capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire sera obtenu aux heures ouvrables au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), sis à Yaoundé, à la Direction Général du CNTS, B.P. : 33165 Yaoundé – Tél. : +222 208 383

Dénonciation

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

COMMUNE DE MBANDJOCK

COMMUNIQUE NO014/CMBA/SG/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CMBA/SG/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE MENDOUGA-MEKOMBA (06 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ASSAMBA (16 ML) DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

Communique par Décision N°014/D/CMBA/SG/SIGAMP/2023

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire :	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
ETS CEDUC BTP	TTC	TTC		
PHASE I	49 674 184	49 674 184	1 ^{er}	Offre conforme et moins disante
PHASE II	99 867 630	99 867 630	1 ^{er}	Offre conforme et moins disante

Le soumissionnaire «**ETS CEDUC BTP** » BP : 20475 Yaoundé, Tel : 697 38 65 20 est retenu les travaux d'entretien du tronçon de route MENDOUGA-MEKOMBA (06) km avec construction d'un pont définitif sur la rivière ASSAMBA (16 ml) dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre, Pour un montant en FCFA de : **(149 541 813) Cent quarante-neuf millions cinq cent quarante un mille huit cent treize** Toutes Taxes Comprises. Pour une durée de **trois (03) mois pour la phase I et six (06) mois pour la phase II.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Mbandjock dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept **(07)** jours qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MBANDJOCK le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-69/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 025/D13-69/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 du 06 Juin 2023, pour les travaux de réhabilitation de la morgue de l'Hôpital de District de MEIGANGA Chef-lieu du Département de MBERE, Région de l'Adamaoua en procédure d'urgence sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le **Jeudi 06 Juillet 2023**, est reportée au **Jeudi 13 juillet 2023** aux mêmes heure et lieu.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 043/D13-173/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION / EXTENSION DES CENTRES D'HEMODIALYSE AU CAMEROUN. (TROIS (03) LOTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 047 06 340050 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence a pour objet la réhabilitation des Centres Hémodialyses des hôpitaux Régionaux de Maroua, Bamenda et de Buéa (Trois(03) Lots).

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprennent :

lots	Désignation	
EN 3	- Travaux préliminaires et démolition - Terrassement - Fondation - Maçonnerie et élévation - Charpente couverture - Etanchéité - revêtement	- menuiserie métallique - menuiserie bois - menuiserie aluminium vitrerie - électricité courant faible et fort - peinture - plomberie - climatisation ventilation - VRD
NW 5	- Electricité plomberie - Peinture Nouvelle construction magasin - Travaux préliminaires - Implantation et terrassement - Fondation - Elévations	- Charpente couverture et plafond - Menuiserie bois et métallique - Revêtement - Peinture - Electricité - Plomberie sanitaire - VRD
SW 6	- Fondation - Maçonnerie et béton en élévation - Enduit sur mur - Charpente - Peinture	- Revêtement scellé - Plomberie - Menuiserie aluminium - Electricité courant fort - château

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2023 du MINSANTE, imputation budgétaire **57 40 047 06 340050 523316** et repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Type de travaux	REGION	DISTRICT DE SANTE	Montant prévisionnel FCFA
--------	-------------	-----------------	--------	-------------------	---------------------------

1	Hôpital Régional de Maroua	Travaux de réhabilitation	Extrême-Nord	Mokolo	65 000 000
2	Hôpital Régional de Bamenda		Nord-Ouest		167 000 000
3	Hôpital Régional de Buéa		Sud-Ouest		118 000 000
TOTAL					350 000 000

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de : **Deux cent mille (200 000 Francs CFA) :**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- ? 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- ? 15 MO pour l'Offre Technique ;
- ? 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ? Format PDF pour les documents textuels ;
- ? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le **02/08/2023 à 13 heures**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention:

« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°
043/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION / EXTENSION DES CENTRES
D'HEMODIALYSE AU CAMEROUN REGROUPE EN TROIS (03) LOTS
A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévue par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cinq (05) mois** pour chacun des lots.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont les montants sont repartis ainsi qu'il suit par lot :

N° Lot	Désignation	Montant de la caution en FCFA	Prix en lettre
--------	-------------	----------------------------------	----------------

1	Hôpital Régional de Maroua	1300 000	Un million trois cent mille
2	Hôpital Régional de Bamenda	3 340 000	Trois millions trois cent quarante mille
3	Hôpital Régional de Buéa	2 360 000	Deux million trois cent soixante mille

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **02/08/2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

v CRITERES ELIMINATOIRES

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai règlementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Non satisfaction d'au moins 75% des Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

v CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Attestation de surface financière ou capacité financière délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel des lots choisis.
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Personnel technique de l'entreprise ;
- d) Absence de l'attestation de visite de site et rapport de visite avec photos signés sur l'honneur ;
- e) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- f) Matériel de chantier à mobiliser ;
- g) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés avec la mention lu et approuvée) ;
- h) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75%** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante et un soumissionnaire peut être attributaire que d'un seul lot (01) lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'immeuble siège de la Croix – rouge.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LIKOLIKOUL-SOKELLE 1 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,
AUTORITE CONTRACTANTE ;
Par DECISION N°011/CP/SG/SM/CIPM/2023 DU 23/05/2023**
Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	Société P.N. SERVICES SARL TEL : 674 42 9.5 63 BP / Douala	26 945 312 (Vingt-six millions neuf cent quarante-cinq mille trois cent douze francs) CFA	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LIKOLIKOUL-SOKELLE 1 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.	Délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

DOUALA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) N°02/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023 POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (RAP-AID).

2. Consistance des prestations

La **Société Aéroports Du Cameroun (ADC) S.A**, représentée par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage) a obtenu auprès de **l'Agence Française de Développement (AFD)**, un financement complémentaire pour couvrir les dépenses rattachées à l'exécution des travaux du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (Projet RAP-AID), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

Le Client (Maître d'Ouvrage) sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage du projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala », ci-après désignés par "les Services". L'objectif général du projet à réaliser est de maintenir et d'améliorer la connectivité et la compétitivité de l'économie Camerounaise dans le secteur du transport, sous-secteur du transport aérien d'une part, et d'autre part, de renforcer la position stratégique de l'aéroport international de Douala en Afrique subsaharienne, en rénovant et en modernisant l'infrastructure existante pour l'accueil des passagers dans le respect des normes de sécurité et de confort.

3. Participation et origine

La présente lettre d'invitation est adressée aux soumissionnaires retenus lors de l'appel à manifestation d'Intérêt International **N°005/AMII/ADC/DG/2022 DU 06/12/2022** relative à la réalisation de la mission d'AMO du projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'aéroport international de Douala. Il s'agit notamment de

N°	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	Groupement HILL INTERNATIONAL / INGÉNIERIE ET TECHNIQUE GENIE CIVIL/EPCM	HILL INTERNATIONAL	1183 DJ Amstelven The Netherlands Tel : +31 (0) 20 4287066
2	Groupement STUDI INTERNATIONAL/ STUDI CAMEROUN	STUDI INTERNATIONAL	28 Rue de l'île de Zembretta, les Jardins du Lac Lac II, 1503 Tunis – Tunisie Tél. +216 70 021 000 /+216 70 021 010)

3	Groupement AMPi/CAE/EDRAC ASSISTANCE SARL	AMPi	Aéroport Provence - B.P 100 – 13729 Marignane cedex – France Tél +33 (0) 4 42 14 35 33 Fax +33 (0) 4 42 14 20 01
4	Groupement SGI INGENIERIE SA / ASTERIAL INGENIERIE/SGI Cameroun	SGI INGENIERIE SA	Luxembourg 4- 6, rue Rham Tél : +352 49 37 37 Fax : +352 49 37 37 255

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société. Les consultants de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement individuellement. Cependant, chaque soumissionnaire peut s'associer avec un Cabinet local pour les experts nationaux. La sous-traitance dans le cadre du présent marché doit obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A.

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données particulières ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

4. Financement

AFD

5. Consultation du Dossier

Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d'Ouvrage) demande aux consultant de bien vouloir lui faire connaître dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner, par courrier ou par mail sur papier en tête de votre structure et à l'adresse ci-après :

À l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A

Ville : YAOUNDE-NSIMALEN

Code postal : 13 615

Pays : CAMEROUN

Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02

Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20

Adresses électroniques : **dg.sec@adcsa.aero**

- a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- b) Si vous soumettez une Proposition ou pas.

6. Acquisition du Dossier

La Demande De Proposition peut être obtenue au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

7. Remises des offres

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après : Département de la gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le **21/08/2023 à 13 heures** ; et devra porter la mention :

DEMANDE DE PROPOSITION N°02/DDP/ADC/CSPM/2023

DU 07/07/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID)

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

L'adresse de dépôt des Propositions est : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. /222 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de **vingt-sept mille (27 000) Euros, soit Dix-sept millions sept cent dix mille huit cent trente-neuf (17 710 839) et valable pendant quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Cette caution peut être délivrée par une banque locale de premier ordre. Toutefois, pour les entreprises basées à l'étranger, celle-ci peut être délivrée par une banque de renommée internationale dans le pays où se trouve le siège social du soumissionnaire.

9. Ouverture des Plis

L'option de l'ouverture des offres techniques "en ligne" n'est pas proposée.

L'ouverture des offres techniques:

L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment :

a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le **21/08/2023**

Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires qualifiés seront invités à l'ouverture de leurs offres financières. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.

10. Attribution

Le marché objet de cette Demande de Proposition pour l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage ne pourra être attribué au même prestataire que celui retenu pour l'étude de faisabilité dans le cadre de ce projet.

En tout état de cause, aucun prestataire ne serait-ce qu'un membre d'un Groupement ne peut être adjudicataire de plus d'un marché dans le cadre de ce projet.[\[TO1\]](#)

11. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 08/C/C -MDA /SG/BPSPM/ DU 05/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE -
COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBDA/SG/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE MBOUDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

MBOUDA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

WADJI

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE N°0045/C/CRCE/2023 DU 30 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0012/C/CRCE/DIAR/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ÉTUDES ET BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, EN VUE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES, INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHÉS DES TRAVAUX PASSÉS AU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE POUR L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

Les Bureaux d'Etudes suivants ont été retenus suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt annoncé ci-dessus :

LOT 1 : ETUDES TECHNIQUES DES BATIMENTS ET VRD

- 1- CREACONSULT, BP : 11735 Douala, Tél : 233 42 63 85
- 2- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & AFRIKAN METHOD, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545
- 3- SOCIETE D'INGENIEURIE OGIVE, BP 5233 Yaoundé, Tél : +237 243 80 38 95 /694 414 494
- 4- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80
- 5- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81
- 6- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674
- 7- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56
- 8- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506
- 9- CABINET A.F. BRUDGE, BP : 7957 Yaoundé, Tél : 699 60 50 24/ 674 24 89 35
- 10- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820

LOT 2 : ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES TRAVAUX (FLUVIALES,)

- 1- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81
- 2- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89
- 3- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77
- 4- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

LOT 3 : ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENTS ECOTOURISTIQUES

- 1- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820
- 2- CABINET A.F. BRUDGE, BP : 7957 Yaoundé, Tél : 699 60 50 24/ 674 24 89 35
- 3- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674
- 4- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND



PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80

5- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

6- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

LOT 4 : ETUDES ROUTIERES

1- CREACONSULT, BP 11735 Douala, Tél : 233 42 63 85

2- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81

3- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

4- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & AFRIKAN METHOD, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545

5- GROUPEMENT DIDON CONSEILS SARL & EDJO'O INGENIERIE SARL, BP 30011 Yaoundé, Tél : +237 677 010 608 /651 052 291

6- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

7- CABINET A.F. BRUDGE, BP : 7957 Yaoundé, Tél : 699 60 50 24/ 674 24 89 35

8- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674

9- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506

10- BEC LA ROUTIERE SARL, BP 13704 Yaoundé, Tél : +237 222 22 35 64/ Fax : +237 222 23 53 03

11- SOCIETE D'INGENIEURIE OGIVE, BP 5233 Yaoundé, Tél : +237 243 80 38 95 /694 414 494

LOT 5 : ETUDES STRATEGIQUES ET/OU DE PLANIFICATION REGIONALE

1- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

2- GROUPEMENT INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES LIMITED (IEA) & TRINITY CONSULT Co LTD, Bamenda, Tél /Fax : +237 233 36 37 09/ 677 622 199/ 677 787 102

3- CABINET A.F. BRUDGE, BP : 7957 Yaoundé, Tél : 699 60 50 24/ 674 24 89 35

4- FICAGEST CONSULTING & CONTRACTOR, BP 5545 Yaoundé, Tél : 699 894 069

5- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80

LOT 6 : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS



- 1- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP : 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81
- 2- BRETCAM SARL, BP : 839 Yaoundé- Elig essiono, Tél : +237 242 68 36 85/ 675 62 73 00, Fax :+237 242 20 67 54
- 3- SOCIETE D'INGENIEURIE OGIVE, BP 5233 Yaoundé, Tél : +237 243 80 38 95 /694 414 494
- 4- CREACONSULT, BP : 11735 Douala, Tél : 233 42 63 85
- 5- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & AFRIKAN METHOD, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545
- 6- GROUPEMENT BEC LA ROUTIERE SARL & ECOPE INGENIEUR CONSEIL SARL, BP : 13704 Yaoundé, Tél : +237 222 22 35 64/ Fax : +237 222 23 53 03
- 7- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820
- 8- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674
- 9- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506
- 10- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80
- 11- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77
- 12- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

LOT 7 : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN ROUTIERS

- 1- CREACONSULT, BP : 11735 Douala, Tél : 233 42 63 85
- 2- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & AFRIKAN METHOD, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545
- 3- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81
- 4- BEC LA ROUTIERE SARL, BP 13704 Yaoundé, Tél : +237 222 22 35 64/ Fax : +237 222 23 53 03
- 5- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89
- 6- GROUPEMENT DIDON CONSEILS SARL & EDJO'O INGENIERIE SARL, BP 30011 Yaoundé, Tél : +237 677 010 608 /651 052 291
- 7- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56
- 8- BRETCAM SARL, BP : 839 Yaoundé- Elig essiono, Tél : +237 242 68 36 85/ 675 62 73 00, Fax :+237 242 20 67 54

- 9- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77
- 10- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506
- 11- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820
- 12- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674
- 13- SOCIETE D'INGENIEURIE OGIVE, BP 5233 Yaoundé, Tél : +237 243 80 38 95 /694 414 494

LOT 8 : MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION (AEROPORTS, FLUVIALES, FERROVIAIRES)

- 1- GROUPEMENT SETEC CAMEROUN & SETEC INTERNATIONAL, BP : 15350 Douala, Tél : +225 07 59 57 85 81
- 2- GROUPEMENT BEC LA ROUTIERE SARL & ECOPE INGENIEUR CONSEIL SARL, BP : 13704 Yaoundé, Tél : +237 222 22 35 64/ Fax : +237 222 23 53 03
- 3- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506
- 4- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89
- 5- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56
- 6- CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES (CIA), BP 2719 Yaoundé, Tél : +237 242 10 64 94/ 674 584 348/ 699 852 674
- 7- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

LOT 9 : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ECOTOURISTIQUES

- 1- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89
- 2- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77
- 3- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80
- 4- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

LOT 10 : ASSISTANCE GEOTECHNIQUE POUR LES TRAVAUX ROUTIERS

- 1- CREACONSULT, BP : 11735 Douala, Tél : 233 42 63 85
- 2- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77
- 3- GROUPEMENT BEC LA ROUTIERE SARL & ECOPE INGENIEUR CONSEIL SARL, BP : 13704 Yaoundé, Tél :



+237 222 22 35 64/ Fax : +237 222 23 53 03

4- GROUPEMENT DIDON CONSEILS SARL & EDJO'O INGENIERIE SARL, BP 30011 Yaoundé, Tél : +237 677 010 608 /651 052 291

5- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89

6- CABINET A.F. BRUDGE, BP : 7957 Yaoundé, Tél : 699 60 50 24/ 674 24 89 35

7- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

LOT 11 : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL

1- SOCIETE D'INGENIEURIE OGIVE, BP 5233 Yaoundé, Tél : +237 243 80 38 95 /694 414 494

2- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

3- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

4- ALL PRESTATIONS SERVICES SARL (APS) , BP : 13838 Yaoundé, Tél : 697 19 11 89

LOT 12 : ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE FORAGES, D'ECLAIRAGE PUBLIC, D'ELECTRIFICATION ET DES ADDUCTIONS D'EAU

1- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

2- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820

3- BRETCAM SARL, BP : 839 Yaoundé- Elig essiono, Tél : +237 242 68 36 85/ 675 62 73 00, Fax :+237 242 20 67 54

4- GROUPEMENT CENTRALES ENGINEERING INTERNATIONAL SARL & CABINET D'ARCHITECTURE LTC AND PARTNERS SARL, BP : 4422 Yaoundé, Tél : 696 42 57 80

5- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

6- GROUPEMENT INGENIEURIE CONSEIL & BEM INGENIEURIE & CONSULTING SERVICES & CONSEIL INGENIEURIE DES BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (CID-BTP SARL) & F.A INGENIEURIE ET CONSEILS SARL, Tél : 675 16 08 84

LOT 13 : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE FORAGES, D'ECLAIRAGE PUBLIC, D'ELECTRIFICATION ET DES ADDUCTIONS D'EAU

1- GROUPEMENT PRISMA SARL & ALPHA CONCEPT BET SARL, BP 15553 Yaoundé, Tél : +237 222 23 25 99 /693 04 00 56

2- GROUPEMENT INGENIEURIE CONSEIL & BEM INGENIEURIE & CONSULTING SERVICES & CONSEIL INGENIEURIE DES BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (CID-BTP SARL) & F.A INGENIEURIE ET CONSEILS SARL, Tél : 675 16 08 84



- 3- HI-PEEK SARL, BP : 19125 Yaoundé, Tél : 655 038 820
- 4- METRA CONSEILS, BP 4436 Yaoundé, Tél : 699 944 175/ 675 129 506
- 5- BRETCAM SARL, BP : 839 Yaoundé- Elig essono, Tél : +237 242 68 36 85/ 675 62 73 00, Fax :+237 242 20 67 54
- 6- LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 21 59 88/ 699 50 11 77

LOT 14 : ETUDES INFORMATIQUES ET GEOMATIQUES

- 1- GOLD TELECOM, BP 25129 Messa-Yaoundé, Tél : 699 91 86 37/ 696 78 55 14
- 2- GEOVECTORIX, BP : 13196 Yaoundé, Tél : 679 90 25 94
- 3- DBA SOLUTIONS, BP 12134 Douala, Tél :+336 12 82 16 47/+237 693 631 031

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert



FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de sécurité informatique et d'un plan de continuité d'activités au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	ETS SYDVA	86 /100	Pré-qualifié
2	MAZARS CAMEROUN SA	84 /100	Pré-qualifié
3	GROUPEMENT NC CONSULTING – EYRA INTERNATIONAL	82 /100	Pré-qualifié

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	NOTE OBTENUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	AFREETECH CAMEROON SARL	69/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	GROUPEMENT GRANT THORNTON AUDITS & CONSEILS - DEVOTEAM TECHNOLOGY CONSULTING	66/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
3	GROUPEMENT AIPM-GROUP - MONDON CONSEIL INTERNATIONAL	44/100	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°013/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 14/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,
AUTORITE CONTRACTANTE ;
Par DECISION N°013/CP/SG/SM/CIPM/2023 DU 23/05/2023**
Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	Société SPEED MAT SA TEL. : 674935603 BP/1937 Douala	460 979 276 (Quatre cent soixante millions neuf cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante-seize francs) CFA pour la phase 1 38 418 708 (Trente-huit mille quatre cent dix-huit sept cent huit francs) CFA pour phase 2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.	Délai d'exécution de Six (06) mois phase 1 Et (2) mois phase 2

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 04 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/ASMI/FODECC/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'Assistance Juridique au Fonds de Développement des filières Cacao Et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	SCPA DN ASSOCIATES AVOCATS	96 /100	Pré-qualifié
2	ZOGO AVOCATS-CONSEILS LAW FIRM	87 /100	Pré-qualifié
3	CABINET FRANCINE NYOBE	86 /100	Pré-qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE MBANDJOCK

DECISION MUNICIPALE N°014/D/CMBA/SG/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CMBA/SG/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE MENDOUGA-MEKOMBA (06 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ASSAMBA (16 ML) DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK ; DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Mbandjock**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code General des Impôts ;

Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur NANGA DANG Albert au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020 constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 20018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la lettre de financement n°0002547/L/MINTP/SG/DGET/DPPN/CP/CEA1/IE2 du 31 Mars 2023 ;

Vu Le dossier d'appel d'offres N° 014/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2023 du 05/06/2023 pour les travaux d'entretien du tronçon de route MENDOUGA-MEKOMBA (06 km) avec construction d'un pont définitif sur la rivière ASSAMBA (16 ml) dans la Commune de Mbandjock ; Département de la Haute-Sanaga ; Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution N° 014/L/MINDDEVEL/RCE/DHS /CMBA/CIPM//2023 du 03/07/2023 ;

Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2023,

DECIDE

Article 1 : Le soumissionnaire «**ETS CEDUC BTP »BP : 20475 Yaoundé, Tel : 697 38 65 20** est retenu pour les travaux d'entretien du tronçon de route MENDOUGA-MEKOMBA (06) km avec construction d'un pont définitif sur la rivière ASSAMBA (16 ml) dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre, Pour un montant en FCFA de **(149 541 813) Cent quarante-neuf millions cinq cent quarante un mille huit cent onze** Toutes Taxes Comprises. Pour une durée de **trois (03) mois pour la phase I et six (06) mois pour la phase II.**
NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°009/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE TRENTE-CINQ (35) LAMPADAIRES PHOTOVOLTAÏQUES, DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;
Vu L'appel d'offres national ouvert N°009/AONO/C-DZENG/CIPM-DZG/2023 DU 05/04/2023 pour la maîtrise d'œuvre du suivi et de contrôle pour les travaux de fourniture et d'installation de trente-cinq (35) lampadaires photovoltaïques dans Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu La proposition d'attribution n°10/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2023 du 30 Juin 2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert **N°009/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 du 05 Avril 2023** relatif aux travaux de fourniture et d'installation de trente-cinq (35) lampadaires photovoltaïques dans Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Est attribué à **A.B.C-SARL, BP. : 14953 Tél. : 698 66 27 94** pour un montant de **41 492 779 FCFA (Quarante et un millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-dix-neuf Francs CFA), pour une durée de trois (03) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DZENG le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE MAGBA

AVIS DE CONSULTATION N° 001 DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2023 DU 03/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGBA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Magba. Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de Magba.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de: 11,000.000 F CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement, exercice 2023

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Vingt-deux mille (22 000) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Magba

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Magba au plus tard le 26/07/23 à 10 heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

" AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2023 du 03/07/2023 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans l'Arrondissement de Magba

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de Quarante-cinq jours (45) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent vingt mille (220 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 26/07/2023 à 10 h, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Magba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat,

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- a) L'absence de la caution de soumission
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- c) La note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation
- e) Omission dans l'offre d'un prix quantifier ou sommé
- f) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant
- g) Certification des copies préalablement certifiées

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Magba (Secrétariat Général).

MAGBA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

COMMUNE DE TOKOMBERE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/AC/C-TOK/CIPM-AG/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINEDUB - EXERCICE 2023 (IMPUTATION) : 57 15 102 02 641372 464201 426 ; AUTORISATION : UF00332

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
57 15 102 02 641372 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence un Avis de Consultation relatif à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de TOKOMBERE.

3. Cout Prévisionnel

Vingt-deux Millions (22 000 000) francs CFA TTC

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises **agrées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur. Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget de fonctionnement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Année 2020, pour un coût estimatif de **Vingt-deux Millions (22 000 000) francs CFA TTC**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré, dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA à la recette municipale de TOKOMBERE.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de Tokombéré, au plus tard le **28/07/2023** à **12 heures 00** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/AC/C-TOK/CIPM-AG/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Financement : Budget de fonctionnement MINEDUB - Exercice 2023. (Imputation) : 57 15 102 02 641372 464201 426

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations est de **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service à livrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission de **Quatre cent mille (400 000) Francs FCFA**. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validé des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **28/07/2023** à **13 heures 00** dans la salle de la CIPM auprès de la Commune de Tokombéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée. **NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

14. Critères d'évaluation

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Tokombéré.

MAROUA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE NANGA EBOKO

DEMANDE DE COTATION N°04/DC/RC/DHS/CNE/SG/CIPM/2023, DU 03/07/2023 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DU CMPJ DE NANGA-EBOKO (MENGUE), DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEJEC, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nanga-Eboko, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Nanga-Eboko, un avis de consultation Nationale Ouverte en procédure d'urgence relative **à la fourniture d'équipement**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **six millions (6 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Nanga-Eboko, tél. : 677611897/676905588, dès publication du présent avis. (Préciser le service chargé de la vente des DC).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôtel de ville de Nanga-Eboko, tél. : 677611897/676905588, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Nanga-Eboko, au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'Hôtel de ville de Nanga-Eboko, tél. : 677611897/676905588, au plus tard **le 03/08/2023 2023 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« **DEMANDE DE COTATION**

N°04/DC/RC/DHS/CNE/SG/CIPM/2023, DU 03/07/2023 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DU CMPJ DE NANGA-EBOKO (MENGUE), DANS LACOMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **Cent mille (100 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nanga-Eboko procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **03/08/2023 2023 à 12 heures** précises dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Nanga-Eboko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nanga-Eboko propose pour à attribution, à l' **Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

Le Maire de la Commune de Nanga-Eboko (Autorité Contractante) décide de l'attribution et publie les résultats dans le JDM avant de le notifier à l'adjudicataire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Nanga-Eboko, Téléphone: 677611897/676905588.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°683/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ DU 05 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7ÈME AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Nom du Projet : *Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)*

Pays : *Cameroun*

Numéro du Projet : *P156210 ; Crédit IDA N° -6132-CM*

Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres : *N°013/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/2023*

Description du Marché : *Réalisation des travaux d'équipements de proximité dans l'Arrondissement de Yaoundé 7ème au Cameroun*

Durée de la Prestation : *Dix-huit (18) mois (six (06) mois pour les travaux et douze (12) mois pour la période de garantie).*

ADJUDICATAIRE

Nom	MB CONSTRUCTION
Adresse	BP : 3342 Yaoundé-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : 331 587 290 FCFA TTC : 395 417 843 FCFA Rabais : 1%
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 328 412 417 FCFA TTC : 391 463 665 FCFA
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 328 412 417 FCFA

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES :

Nom	CAMEROUN RENEWABLE ENERGY (RENEWCAM)
Adresse	BP : 56 Bamenda-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : : 417 969 550 FCFA TTC : 498 428 688 FCFA Rabais : pas de rabais
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 410 969 550 FCFA
Motif du rejet	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i>

Nom	N AND G INVESTMENT
Adresse	BP : 87 Bamenda-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : 444 435 309 FCFA TTC : 529 989 106 FCFA Rabais : pas de rabais
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 376 039 270 FCFA
Motif du rejet	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i>

Nom	ETS NEIMA
Adresse	BP : 2 504 Yaoundé-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : 414 274 530 FCFA TTC : 494 022 377 FCFA Rabais : pas de rabais
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 422 982 900 FCFA
Motif du rejet	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i>

Nom	ICA SARL
Adresse	BP : 14 890 Yaoundé-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : 504 411 385 FCFA TTC : 601 710 577 FCFA Rabais : 6%
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 527 353 672 FCFA
Motif du rejet	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i>

Nom	GMC SARL
Adresse	BP : 13096 Yaoundé-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	HTVA : 345 262 174 FCFA TTC : 411 725 142 FCFA Rabais : pas de rabais
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	HTVA : 345 262 174 FCFA
Motif du rejet	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i>

SOUSSIONNAIRE REJETE :

Nom	DTZ ENGINEERING SARL
Adresse	BP : 1589 Garoua-Cameroun
Montant de l'offre lu publiquement	<i>HTVA : 255 714 782 FCFA</i> <i>TTC : 304 939 878 FCFA</i> Rabais : pas de rabais
Montant de l'offre évaluée (Dans la monnaie de l'évaluation)	Non Applicable
Motif du rejet	<i>Offre non conforme pour l'essentiel car :</i> <i>Caution de soumission non conforme aux spécifications du DAO</i>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINADER/CIPM/2023
DU 03 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) TRACTEURS ET DE QUATRE (04)
CHARRUES ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE D'EXPANSION
ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) AU MINADER.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 30 184 330003 524416.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services techniques de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des tracteurs et des charrues.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

N°	Désignations	Quantités
1	Tracteur	04
2	Charrue	04

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de cette commande est de quatre cent cinquante millions (450 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le Budget d'Investissement du MINADER ; Exercice 2023 ; Imputation : 57 30 184 330003 524416.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat justifiant du versement de la somme non remboursable de cent quatre-vingt-sept mille (187 000) francs CFA, payable auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard le 25 juillet 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION QUATRE (04) TRACTEURS ET DE QUATRE (04) CHARRUES ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) AU MINADER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

3.2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées à la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant s'élève à neuf millions (9 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur au Cameroun.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou d'un chèque certifié ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le 25 juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :



- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos en couleur, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du fabricant ;
- Non-respect du modèle des pièces à utiliser par le soumissionnaire pièce 10 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence du certificat d'homologation ou du PV du prototype délivré par l'autorité compétente ;
- Avoir obtenu moins de 6 Oui/7 des critères essentiels ;
- Absence de la preuve de service après-vente par un concessionnaire ou un professionnel installé au Cameroun justifiant de la représentation de la marque et la disponibilité des pièces de rechange ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques majeures	valeurs
Tracteur	
Puissance Moteur Maxi ISO	? 130 CH mini/104 Kw
Cylindrée/nombre de cylindre	? 6500 cm ³ /6 cylindres
Capacité réservoir	Contenance réservoir à carburant ? 260 L
Empattement	? 2800 mm
Garde au sol	? 500 mm
Poids total (sans masses de lestage)	? 6000 kg
Charrue	
Puissance	Cv 145
Poids	? 1620 kg

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de trois (03) mois.

14 2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de l'enveloppe prévisionnelle		
2	Avoir déjà exécuté 02 marchés similaires d'au moins deux cent millions (200 000 000) Francs CFA chacun au cours des 5 dernières années		
3	Délais de livraison ? cent vingt (120) jours		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		
6	Garantie ? 01 an		
7	Satisfaction d'au moins 60% des critères mineurs		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de 6 Oui/7 des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET
ÉTUDES-MRU/CSPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE
D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET
D'ÉTUDES ET DE PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : PRÊT FAD N°
2100150040293**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
PRÊT FAD N° 2100150040293.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'assurer efficacement le suivi de la mise en œuvre des activités du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural au Cameroun, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture et le service après-vente d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine à l'Unité de Coordination du Projet, en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : **la fourniture et le service après-vente d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine à l'Unité de Coordination du Projet, en procédure d'urgence.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **HT de Trente millions (30 000 000) Francs FCFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux fournisseurs de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des véhicules.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par le Prêt FAD N° 2100150040293.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à Unité de Coordination du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 677 37 69 01 / 695 48 07 69/677 22 69 48, Email. : projetetudesmru@gmail.com avec copie à jeanpaulgwet@gmail.com, g_maga@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA, au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du dossier.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont, **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'Unité de Coordination du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Études-MRU), sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 677 37 69 01 / 695 48 07 69/677 22 69 48, Email. : projetetudesmreu@gmail.com; jeanpaulgwet@gmail.com; g_maga@yahoo.fr, au plus tard le **04 août 2023 à 13 heures** et porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU /CSPM/2023 du 04 juillet 2023 POUR LA FOURNITURE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'ÉTUDES ET DE PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **SOIXANTE (60) jours**. Les soumissionnaires devront produire un calendrier de livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre des Finances ou une institution financière internationale ayant une correspondance locale et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le **04 août 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Projet du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sise à l'Unité de Coordination du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : **+237 677 37 69 01 / 695 48 07 69/677 22 69 48**, Email. : projetetudesmru@gmail.com avec copie à jeanpaulgwet@gmail.com, g_maga@yahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

A. Principaux critères éliminatoires

- a- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c- Absence d'un agrément de vente de véhicules ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant;
- d- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative outre que la caution de soumission dans les 48 heures ;
- e- Note technique inférieure à **80%**, soit **36 oui sur 45 Oui** par rapport aux critères essentiels (critères de qualification et de conformité technique) ;
- f- Le non-respect des caractéristiques techniques minimales indiquées dans ce dossier par une astérisque (Toutefois, le véhicule proposé peut présenter des caractéristiques d'une technologie plus avancée) ;
- g- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- h- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années.

B. Principaux critères essentielles

Les principaux critères essentiels sont regroupés en critères de qualifications et critères de conformité technique détaillée dans le RPAO et la grille d'évaluation des offres.

Les critères de qualification portent sur :

- 1) la fourniture des preuves de réalisation par le fournisseur d'un nombre minimum de deux (02) marchés similaires au cours des (03) trois dernières années (2020, 2021, et 2022) : joindre copie 1ère et dernière page de signatures des contrats enregistrés et procès-verbaux de réception y relatifs ; la somme des (02) deux marchés étant égale au moins à cinquante millions (50 000 000) FCFA ;
- 2) le chiffre d'affaires annuel moyen des (03) trois dernières années au égal à cent millions (100 000 000) FCFA ;
- 3) l'autorisation du fabricant ;
- 4) l'attestation et la description du service après-vente ;
- 5) la garantie ;
- 6) le respect du délai de livraison le délai d'intervention inférieur ou égal à 48 heures (une large représentation géographique du fournisseur sur l'ensemble du pays)
- 7) la disponibilité et gestion des pièces de rechanges ;

Les critères de conformité technique portent sur les aspects suivants :

- 1) Motorisation ;
- 2) Dimensions, carrosserie, poids et capacité ;
- 3) Châssis, freins et suspensions ;
- 4) Pneumatiques ;
- 5) Équipements ;
- 6) Sécurité ;
- 7) Outillage.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme au dossier d'appel d'offres et évaluée la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 677 37 69 01 / 695 48 07 69/677 22 69 48, Email. : projetetudesmreu@gmail.com; jeanpaulgwet@gmail.com; g_maga@yahoo.fr

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28 Mars 2023

Considérant la correspondance N° 086-23/ADC/CIPM/se du 25 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés proposant l'attribution du marché;

DECIDE :

ARTICLE 1.—Le Marché relatif à l'informatisation de la gestion du parking central de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen est attribué à la société **CER ENGINEERING BTP**, Tél 6967 78 205/ 677 50 68 85, BP 30769 Yaoundé pour un montant **toutes taxes comprises de Deux cent trente-trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (233 699 975) FCFA** pour un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

ARTICLE 2. - Le Gérant de la société **CER ENGINEERING BTP**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Yaoundé-Nsimalen, pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3. -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTSDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11 Mai 2023 pour les travaux d'aménagement d'un parc pour motos et espace vert au quartier NGOULMEKONG (Carrefour FOUGEROL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre, est attribué à **ETS MTS**, pour un montant de **vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-cinq (27 998 535) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 008/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS OBAGI DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE JARDIN PUBLIC AU QUARTIER FOUDA « JOUVENCE 2000 » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11 Mai 2023 pour les travaux d'aménagement d'un espace jardin public au quartier FOUDA « JOUVENCE 2000 » dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS OBAGI**, pour un montant de **quatorze millions neuf cent cinquante mille (14 950 000) francs CFA TTC** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin



PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
06 JUILLET 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES
CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET
EVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2) CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO
D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS
VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2019, ONGLET « CONSULTANTS »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun bénéficie d'un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la réalisation des activités du projet **D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE.**

Le projet comporte quatre principales composantes à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation. Il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités des acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte de données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérenne de collecte de données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGP.

La réforme de la gestion des finances publiques, mise en exécution depuis l'exercice budgétaire 2013, nécessite un meilleur suivi des projets d'investissement public à réaliser. Ainsi, un nouveau dispositif de suivi de l'investissement a vu le jour, avec un accent particulier portant sur le suivi participatif. Ce dispositif de suivi est encadré par le Décret N° 2013/7987/PM du 13 septembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement des comités de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public. La mise en application de ce décret a permis d'engranger des résultats positifs dans le suivi de l'exécution du BIP.

Cependant, les problèmes liés à l'exécution des projets d'investissement public, notamment l'abandon des chantiers, la mauvaise exécution des ouvrages, l'insuffisante appropriation des procédures budgétaires par certains intervenants de la chaîne de l'exécution du budget, n'ont pas totalement disparus. En vue de l'éradication complète de ces problèmes, une stratégie de l'exécution du BIP a été adoptée au cours de l'exercice 2016 par le Gouvernement. Cette stratégie visait à régler les problèmes de sous-consommation des crédits du BIP, tout en préservant la qualité de la dépense.

L'une des actions phares de cette stratégie, portait sur le renforcement du dispositif de suivi participatif suscité avec un dispositif de suivi administratif, au moyen des cadres de concertation mensuelle, aussi bien au niveau déconcentré qu'au niveau central. Ainsi, la Lettre circulaire conjointe N° 001/MINEPAT/MINATD du 10 janvier 2017 relatif au renforcement des mécanismes de Suivi et de Contrôle de l'exécution du Budget d'Investissement Public au moyen des cadres de concertation mensuelle, avait été prise pour encadrer ce dispositif de suivi administratif au niveau local. Malgré la mise en œuvre de cette batterie de mesures, la remontée et la diffusion des données de l'exécution du BIP sont restées limitées, en raison notamment de l'absence d'un mécanisme organisé de collecte, de partage, de publication et d'accès en temps réel, sur les phases d'exécution des investissements publics.

C'est dans le but d'améliorer le suivi du Budget d'Investissement Public, qu'un cabinet d'études a été recruté dans le cadre du projet PEPS, en vue de développer une application pour le suivi du BIP. Cette application a pour objectif de :

- Collecte (saisie) les informations sur l'exécution des projets auprès des services centraux des administrations, des services déconcentrés des administrations, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des structures et organismes bénéficiaires de subventions d'investissement, des projets à financement extérieur (fonds de contrepartie et financements extérieurs), ... ;
- Localiser géographiquement les projets du BIP inscrits dans le journal des projets ;
- Recenser les projets d'investissement public exécutés ou en cours d'exécution ;
- La diffusion de l'information sur l'exécution des projets (exécution physique, exécution financière, état de mise en œuvre, difficultés, ...)
- Donner la possibilité aux citoyens, de faire des avis/commentaires et de donner les informations sur le traitement des projets.

Dans la dynamique de la poursuite de cette activité, il est prévu de recruter un cabinet pour la maintenance préventive et corrective d'une part, et pour le développement de la phase 2 de l'application, notamment les aspects géolocalisation des projets d'investissement.

2. Objet

L'objectif global de cette mission est de recruter un cabinet d'études pour la maintenance évolutive et corrective de la première version de l'application de suivi participatif du BIP, et le développement des modules prévus pour la phase 2 de l'application (géolocalisation des projets).

3. Consistance des prestations

De manière spécifique, il s'agira de :

- Développer l'application conformément aux spécifications techniques du cahier des charges pour le développement de la version 2 de l'application ;
- Mettre à jour la documentation de l'application, notamment le guide d'administration, guide d'utilisateur, le guide de référence développement des API, les modules bases de données et composants intégrés ;
- Mettre à jour la base de données et la rendre accessible à tous les administrateurs ; [\[MF1\]](#) [\[G2\]](#)
- Faire la maintenance corrective de la version 1.0 de l'application, en intégrant notamment l'ensemble des améliorations formulées dans le Protocole de maintenance préventive, corrective et évolutive de l'application, annexé aux présents Termes de référence ;
- Apporter les corrections aux défaillances observées (codes sources et documentation) lors de la phase 1 et effectuer la remontée de version vers la version 2.0 de la plateforme de suivi participatif du BIP ;
- Paramétrer les données de base de la version 2.0 de l'application en collaboration avec les experts-métiers ;
- Développer un module pour la gestion des investissements publics déjà exécutés et introduire dans l'application les données relatives au suivi du BIP pour les cinq dernières années ; [\[MF3\]](#) [\[G4\]](#)
- Développer le module de géolocalisation, afin de pouvoir géo-référencer tous les projets d'investissement ;
- Acquérir, numériser et intégrer dans l'application les fonds de cartes des unités administratives de toutes les régions ;
- Rendre plus accessible et convivial l'accès au public, à travers d'abord une fenêtre de recherche plus guidée et dynamique [\[MF5\]](#) [\[G6\]](#) avec des filtres et notamment des visualisations graphiques/figures, cartes. La liste, non exhaustive, de certains indicateurs à rendre publics, est jointe en annexe (sur cet aspect, le consultant devra s'inspirer des pages open data de l'INS et du cas de la Côte d'Ivoire) ;
- Créer des tableaux de bord présentant les principaux indicateurs sur l'exécution physique et financière des projets d'investissement ;
- Mettre à jour les formulaires d'importation de données aux formats XML/CSV/XLSX spécifiques à chaque Projet et le guide d'exploitation ;
- Proposer un protocole d'échange des données de l'application SISBIP 2.0 avec les autres applicatifs existants pour la gestion des finances publiques (PROBMIS, CADRE, COLLEPS...) ;
- Déployer la version 2.0 de l'application et la rendre accessible en ligne, avec une mise à jour des données sur l'exécution du BIP en temps réel ; [\[MF7\]](#) [\[G8\]](#)
- Mettre à jour le manuel d'utilisation et le manuel des administrateurs de l'application, régionales intégrant toutes les clefs d'accès pour d'éventuels extension ou mises à jour et qui sera mis à la disposition du MINEPAT ;
- Assurer la formation des formateurs et des administrateurs pour le renforcement des capacités des acteurs [\[MF9\]](#) [\[G10\]](#) à l'exploitation de l'application ;
- Elaborer les plaquettes de présentation de l'application.

4. Période d'exécution

La durée de l'exécution de cette mission est de soixante-quinze (75) jours ouvrés étalés sur une période de quatre (04) mois à compter de la notification du marché au consultant.

5. Remises des offres

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : 08h00 à 12h30, heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir au plus tard 14 jours dès publication du présent Appel à manifestation d'intérêt, le **20 Juillet 2023 à 16 heures précise** sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

- Soit transmises électroniquement aux courriels suivants : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr ;
- Soit déposées en cinq (05) exemplaires, soit une copie originale et quatre copies à l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS **sis à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non lion de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme de Nations**

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°026 du 06 juillet 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET EVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2) »

6. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS, invite les cabinets admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'études intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc ;) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation du cabinet ainsi que son expérience dans l'utilisation de l'application SISBIP;
- L'approche méthodologique et le plan de travail du Cabinet ;
- La liste et les CV des personnels clés à utiliser dans le cadre de la mission;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

7. Critères d'évaluation

La consultation sera faite par des cabinets ayant une bonne maîtrise de SISBIP.

Qualifications et expériences du bureau d'études

Le cabinet à présélectionner devra être un cabinet/prestataire ayant les profils suivants :

- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la formation sur les plateformes de diffusion des données et du développement/gestion des bases de données pour la diffusion des statistiques officielles et justifier d'une expérience avec l'administration publique camerounaise ;
- Avoir réalisé au cours des cinq dernières années en tant que prestataire principal au moins 02 marchés analogues ;
- Justifier d'une bonne connaissance des fonctionnalités des plateformes de suivi, des normes internationales d'échange de données/métadonnées ;
- Proposer une approche méthodologique et un plan de travail cohérents pour obtenir les livrables.

Dans le cadre de l'exécution de cette prestation, le consultant mobilisera une équipe de cinq (05) membres ayant des expériences probantes et attestées dont :

- Un expert principal (Chef de mission), ingénieur informaticien option Génie Logiciel ou domaine jugé équivalent, Bac+5, justifiant de 10 ans d'expérience au moins dans le développement des applications 3-tiers JSPX, PHP ou ASPX, disposant d'une certification niveau professionnel sur les bases de données (de préférence *Oracle/MySQL/SQL Serveur* ou *PostgreSQL*, avec une expérience d'au moins 5 ans) ;
- Un expert métier en Suivi-évaluation du BIP, ingénieur statisticien-économiste ou administrateur des affaires publiques ou compétences jugées équivalents (BAC+5) avec 05 ans d'expérience dans le suivi du BIP ;
- Un expert métier en Systèmes d'information géographique (SIG), ingénieur informaticien (BAC+5) avec 10 ans d'expérience dans la conception des applications informatiques dont 05 avérés en SIG ; la maîtrise des composants Java Open Layer et de la base de données PostgreSQL est obligatoire ;
- Deux (02) informaticiens développeurs d'applications informatiques de type web.

Qualifications et expériences des experts du cabinet

i) Un expert principal, chef de mission

1. Être titulaire d'un Master (Bac+5) en systèmes d'information, audit des systèmes d'informations ou domaine jugé équivalent ;
2. Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets portant sur l'audit, la mise en place ou le suivi des systèmes d'information ;
3. Justifiant de 10 ans d'expérience au moins dans le développement des applications 3-tiers JSPX, PHP ou ASPX, disposant d'une certification niveau professionnel sur les bases de données (de préférence Oracle/MySQL/SQL Serveur ou PostgreSQL, avec une expérience d'au moins 5 ans) ;
4. Disposer d'une certification niveau professionnel sur les bases de données (de préférence Oracle/MySQL/SQL Serveur, avec une expérience d'au moins 5 ans) ;
5. La maîtrise de l'une des deux langues officielles (*anglais et français*) est obligatoire et un usage professionnel de la deuxième langue est souhaitable.[\[CN1\]](#)
6. Une expérience dans le suivi-évaluation des organisations serait un atout.

ii) Un expert métier en Suivi-Évaluation des projets

1. Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'administrateur des affaires publiques ou compétences jugées équivalents (BAC+5) avec 10 ans d'expérience dans le suivi-du BIP ;
2. Justifier d'une bonne maîtrise des mécanismes de suivi-évaluation du BIP ;
3. Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le suivi-évaluation des organisations publiques ou des PFX ;
4. Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans les processus de budgétisation-programme (PPBS) ;
5. La maîtrise de l'une des deux langues officielles (*anglais et français*) est obligatoire et un usage professionnel de la deuxième langue est souhaitable.[\[CN2\]](#)

iii) Un expert métier informaticien spécialisé en SIG

1. Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5) en sciences informatiques ou tout domaine jugé équivalent ;
2. Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets informatiques impliquant les systèmes d'information géographique (SIG) et/ou géomatique ;
3. Disposer d'une certification Oracle DBA Niveau Professionnel au moins avec cinq (05) années d'expérience dans les projets de bases de données ;
4. Des connaissances sur les méthodes AGILE ou ITILv3 seraient de sérieux atouts ;
5. La maîtrise de l'une des deux langues officielles (*anglais et français*) est obligatoire et un usage professionnel de la deuxième langue est souhaitable.[\[CN3\]](#)

iv) Deux (02) développeurs d'applications informatiques de type web

1. Être titulaire d'un Master (Bac+5) en sciences informatiques ou tout domaine jugé équivalent ;
2. Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le développement d'applications web *full-stack* ASPX, PHP ou JSPX de préférence ; clients/serveurs 3-tiers ;

La maîtrise de l'une des deux langues officielles (*anglais et français*) est obligatoire et un usage professionnel de la deuxième langue est souhaitable.

Un bureau d'étude sera choisi selon la méthode « sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC) » du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale (juillet 2016) et la langue de travail est le français et l'anglais.

Les termes de référence de ce recrutement sont disponibles au projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 000903/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 03 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PAR ENTENTE DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N0 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA PUIS ACTUALISÉ PAR N00011868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 12 AVRIL 2023 POUR CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

● LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/04 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu	le Décret N°2023/143 du 24 février 2023 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
Vu	L'autorisation de gré à gré N0 00762-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/alma puis actualisé par N0 001868-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/alma du 12 avril 2023 pour passer avec SERVITEL, marché de conception, fourniture, installation et mise en service des systèmes et équipements de sûreté dans les aéroports internationaux de Yaoundé Nsimalen et Douala
Vu	La non objection de la Banque mondiale sur la justification de la passation de marché par entente directe en date du 23 mai 2023
<p>Considérant les nécessités de service,</p>	

● DECIDE :

- **Article 1^{er}** : la Société ci-dessous, est déclarée attributaire du marché suivant autorisation de gré à gré susmentionnée sous les modalités ci-après :

● N°	● Attributaire	● Objet	● Montant HTVA (FCFA)	● Délai d'exécution
● 1	● SERVITEL	● Conception, fourniture, installation et mise en service des systèmes et équipements de sûreté dans les Aéroports Internationaux de Yaoundé Nsimalen et Douala	● 2 850 000 000	● 12 mois

- **Article 2** : le Directeur Général de ladite Société est invité au PDST-VA pour la finalisation dudit marché.
- **Article 3** : les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM.
- **Article 4** : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N°184 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 03 JUILLET 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°031/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 05/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°031/AONO/CUY/CIPM/2022 du 05 décembre 2022 relatif à la fourniture des matériaux pour les travaux de génie civil dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°393 du 23 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 224^{ème} session du 23 mai 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert n°031/AONO/CUY/CIPM/2022 du 05 décembre 2022 relatif à la fourniture des matériaux pour les travaux de génie civil dans la ville de Yaoundé, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM /23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1, 2 ET 3)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de ses services, le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel ci-après :

- **Lot 1** : un véhicule berline de luxe climatisé de cylindrée comprise entre 2400 et 3000 cm³ avec boîte de vitesse automatique
- **Lot 2** : deux véhicules SUV climatisés 4x2 de cylindrée comprise entre 1400 et 1600 cm³ avec boîte de vitesse automatique
- **Lot 3** : un véhicule SUV climatisé de cylindrée comprise entre 1700 et 1900 cm³ avec boîte de vitesse à variation continue

2. Cout Prévisionnel

Les budgets prévisionnels sont de Cinquante Millions (50 000 000) F CFA TTC pour le lot 1, Soixante Millions (60 000 000) F CFA pour le lot 2 et Trente Millions (30 000 000) F CFA pour le lot 3

3. Allotissement

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun et disposant d'une autorisation du constructeur.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le Budget de la SNI** de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire n°**2252100000** pour le lot 1, n°**2252200000** pour le lot 2 et n°**2252400000** pour le lot 3.

Les budgets prévisionnels sont de Cinquante Millions (50 000 000) F CFA TTC pour le lot 1, Soixante Millions (60 000 000) F CFA pour le lot 2 et Trente Millions (30 000 000) F CFA pour le lot 3

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA

payable au « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les livres des établissements bancaires ci-après : BICEC, SCB Cameroun, Atlantique Bank.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 au plus tard le **09 août 2023 à 14 heures** et devra porter la mention : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 036/ AONO/SNI/CIPM/23 du 03 juillet 2023 pour la fourniture de quatre (4) véhicules à la SNI(Lot n° _____) « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et suivant la liste qui figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

- Lot 1 : 1 000 000 Francs CFA (Un Million Francs CFA)
- Lot 2 : 1 200 000 Francs CFA (Un Million Deux Cent Mille Francs CFA)
- Lot 3 : 600 000 Francs CFA (Six Cent Mille Francs CFA)

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09 août 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, sis Rue MANY EWONDO, à Yaoundé, salle 213, 2^e étage, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des offres
- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée

- Non-respect d'au moins une des caractéristiques techniques majeures indiquées dans le présent dossier de consultation
- Non-respect de sept (7) sous-critères essentiels sur dix (10)
- Non justification d'au moins trois (3) références dans le domaine de la fourniture des types de véhicules concernés à une administration publique au cours des cinq (5) dernières années

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui	Non
A PRESENTATION			
1	Reliures sous forme de spirale		
2	Intercalaires en couleur		
B REFERENCES			
3	Montant du chiffre d'affaires supérieur ou égal à quatre cents millions (400 000 000) F CFA au cours de chacune des trois dernières années.		
C SERVICE APRES-VENTE			
4	Existence d'ateliers d'entretien et de réparation dans au moins trois (3) Régions du Cameroun		
D PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ			
5	CCAP paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
6	Descriptif des fournitures paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
E DELAI DE LIVRAISON			
7	Délai de livraison d'au plus huit (8) mois		
F SPECIFICATIONS TECHNIQUES			
8	Production d'un prospectus ou d'un catalogue en couleurs pour chaque véhicule		
9	Respect des caractéristiques techniques secondaires à au moins 80% pour chaque véhicule		
10	Production du certificat d'origine ou de l'attestation de représentation du fabricant pour chaque véhicule		

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°010/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA REHABILITATION ET
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA
COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG- ET-KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT N°1 :
RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BIYOUHA. LOT N°2 : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL
MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SOMAPAN – INTER – SONG POUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation et l'équipement en matériel médical de certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de Biyouha, Département de **NYONG-ET-KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

LOT N°1 : Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Biyouha.

LOT N°2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Somapan – Inter – Song Poua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

LOT 1	LOT 2
études préparatoires	meublement hospitalier
travaux de démolition	matériel et dispositif hospitaliers
travaux de reconstruction	matériel électrique et électroménager
travaux de menuiserie bois et métallique	transport, manutention et expertise
travaux de revêtement, ravalement, maçonnerie et plomberie	/

3. Allotissement

Le projet est constitué de deux lots dont les coûts prévisionnels des travaux sont estimés à :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	Réhabilitation du CSI de Biyouha	01	12.000.000 FCFA (Douze millions) Francs CFA
BIYOUHA	Equipement en matériel médical du CSI de Somapan-Inter- Song Poua	02	9 500 000 FCFA (Neuf millions cinq Cents mille) Francs CFA

N.B : Une entreprise peut soumissionner pour les deux lots.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINSANTE** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BIYOUHA (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale DE BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	Frais d'acquisition du DAO
BIYOUHA	Réhabilitation du CSI de Biyouha	01	25.000 FCFA (Vingt-cinq mille) Francs CFA
BIYOUHA	Equipement en matériel médical du CSI de Somapan-Inter- Song Poua	02	25 000 FCFA (vingt-cinq mille) Francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de BIYOUHA au plus tard le **1^{er} Août 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°010./AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023

POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de trois (03) mois pour chaque lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances. Sous peine de rejet des offres cette caution en original et datant de moins de trois mois devra être présente à l'ouverture des plis.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	Réhabilitation du CSI de Biyouha	01	240.000 FCFA (Deux cent quarante mille) Francs CFA
BIYOUHA	Equipement en matériel médical du CSI de Somapan-Inter- Song Poua	02	190.000 FCFA (Cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **1^{er} Août 2023** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville DE BIYOUHA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : L'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres. La caution de soumission reste valable pour une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune DE BIYOUHA. 656137100 /694551257

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE TOKOMBERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.TOK/CIPM/BEC/2023 DU 04/07/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CSI DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023 ; IMPUTATION : 57 40 047 06 641372 522117 611 ; AUTORISATION : IY06276

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
57 40 047 06 641372 522117 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CSI DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- etc

3. Cout Prévisionnel

Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice : 2023, pour un coût estimatif par lot de : **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille Francs (15. 000) Francs CFA** à la Recette Municipal de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **28/07/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°12/AONO/
C.TOK/CIPM-TBEC/2023 DU 04/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CSI
DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD . FINANCEMENT : BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023 ; IMPUTATION : 57 40 047 06 641372
522117 611**

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 200 000 (Deux cent mille) francs CFA** , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute -offre incomplète conformément -aux prescriptions -du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **28/07/2023** à **13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **deux (02) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

16. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

16.1. Critères éliminatoires

16.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

16.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- a) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- b) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- c) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

16.1.3. Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

16.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots au maximum.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Tokombéré.

MAROUA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR
REHABILITATION DES CHAMBRES FROIDES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE TOKOMBERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 04/07/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ETANGS PISCICOLES A DOBIOKO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP-MINEPIA, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 31 053 06 641372 522440 951 ; AUTORISATION : IY04401

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
57 31 053 06 641372 522440 951

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **travaux de construction de deux étangs piscicoles à DOBIOKO dans la commune de TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations EN BETON ARME ;
- TUYAUTERIE-EVACUATION
- Furniture des intrants et poisons

3. Cout Prévisionnel

Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice : 2023, pour un coût estimatif de : **Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt Mille Francs (20. 000) Francs CFA** à la Recette Municipal de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **28/07/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°13/AONO/C.TOK/CIPM/BEC/2023 DU 04/07/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX ETANGS PISCICOLE A DOBIOKO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE,
DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP-MINEPIA, EXERCICE
2023 ; IMPUTATION : 57 31 053 06 641372 522440 951 ; AUTORISATION : IY04401**

"A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 300 000 (Trois cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute -offre incomplète conformément -aux prescriptions -du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **28/07/2023 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

16.1. Critères éliminatoires

16.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

16.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

16.1.3. Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

16.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **36 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots au maximum.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré**.

MAROUA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

BOUKAR TIKIRE

COMMUNE DE BIYOUHA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'APPUI EN BACS ET MATERIEL DE PROPRIÉTÉ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE AGROPASTORALE ET PISCICOLE DU CAMEROUN (SCOSAPICAM) DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour **L'APPUI EN BACS ET MATERIEL DE PROPRIÉTÉ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE AGROPASTORALE ET PISCICOLE DU CAMEROUN (SCOSAPICAM) DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

études préparatoires ;
achats de bacs ;
achat de matériel ;

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 10.000.000 (dix millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEPIA** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEPIA** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BIYOUHA (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) FCFA**, délivrée par la **Recette Municipale de BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie DE BIYOUHA au plus tard le **1^{er} Août 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°009/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023

POUR L'APPUI EN BACS ET MATERIEL DE PROPRIÉTÉ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE AGROPASTORALE ET PISCICOLE DU CAMEROUN (SCOSAPICAM) DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. Cette Caution de garantie Bancaire d'un montant de **200.000 (deux cents mille) Francs CFA** sera établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances. Sous peine de rejet des offres, cette caution en original devra dater de moins de trois mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **1^{er} Août 2023_ à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de BIYOUHA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : L'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres. La caution de soumission reste valable pour une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de BIYOUHA. 656137100 /694551257

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000016/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4x4 AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 098 04 34 00 01 524311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule Station Wagon 4x4 au profit du département ministériel dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local d'un véhicule Station Wagon 4x4, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente de véhicules automobiles homologuée par le Ministère des Transports, et installée en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'exercice 2023, imputation : 57 27 098 04 34 00 01 524311.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, téléphone n°222 22 15 53, sur présentation d'une quittance de paiement, au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 212, téléphone n°222 22 15 53, au plus tard le **24 JUILLET 2023 à 14 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000016/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL » (EN PROCEDURE D'URGENCE)
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé à **un million six cent mille (1 600 000) francs CFA**.

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission établie par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 JUILLET 2023 à 15H00**, heure locale, dans la salle de conférence du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ;
- Absence de Certificats de conformité (homologation) des véhicules proposés ou Procès-verbal de validation de prototype délivré par le MINT ;
- Absence du Certificat d'origine ou du Certificat de garantie du véhicule proposé ;
- Absence d'une Capacité d'autofinancement du soumissionnaire délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'au moins quarante millions (40 000 000) FCFA ;
- Non satisfaction d'au moins 06 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels ;
- Non-respect d'au moins quatre-vingt pourcent (80%) des caractéristiques techniques mineures des véhicules proposés » ;
- Absence de structure de maintenance automobile agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance automobile agréée pour les non concessionnaires ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans le tableau ci-après :

Type de véhicule	Véhicule Station wagon 4x4
Source d'énergie	Diesel

Puissance fiscale	? 13 CV
Cylindrée	? 2980 cc
Garde au sol	? 215 mm
Réservoir	? 150 L

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre ;
- caractéristiques techniques des véhicules proposés;
- délai de livraison ;
- délai de garantie ;
- service après-vente ;
- expérience du fournisseur ;
- conditions d'acceptation du Marché (CCAP, Dossier Technique et Dossier Financier signés et datés suivant les indications du DAO) ;

Seules les offres ayant satisfait au moins 06 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels et ayant satisfait tous les critères éliminatoires seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante et qui remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2^{ème} étage, porte 210, téléphone n°222 22 15 53, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> /- Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELANGA OBAM GEORGES

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000017/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES PICK-UP AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 098 04 34 00 01 524311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de six (06) véhicules pick-up département ministériel dont il a la charge, suivant le tableau ci-après :

Désignation/Libellé	Quantité	Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA	Délais de livraison
Véhicule pick-up 4x4 Double Cabine	06	185 000 000	Cent quatre-vingt (180) jours

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local de six (06) véhicules pick-up 4x4 Double Cabine, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent quatre-vingt-cinq millions (185 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente de véhicules automobiles homologuée par le Ministère des Transports, et installée en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'exercice 2023, imputation : 57 27 098 04 34 00 01 524311.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 21, dès publication du présent avis.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, téléphone n°222 22 15 53, sur présentation d'une quittance de paiement, au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 212, téléphone n°222 22 15 53, au plus tard le **24 JUILLET 2023 à 14 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES PICK-UP AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL » (EN PROCEDURE D'URGENCE)
À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé à **trois millions sept cent mille (3 700 000) francs CFA**.

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission établie par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 JUILLET 2023 à 15H00**, heure locale, dans la salle de conférence du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ;
- Absence de Certificats de conformité (homologation) des véhicules proposés ou Procès-verbal de validation de prototype délivré par le MINT ;
- Absence du Certificat d'origine ou du Certificat de garantie du véhicule proposé ;
- Absence d'une Capacité d'autofinancement du soumissionnaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI d'au moins cent cinquante-huit millions (158 000 000) FCFA ;
- Non satisfaction d'au moins 05 critères sur l'ensemble des 06 critères essentiels ;
- Non-respect d'au moins quatre-vingt pourcent (80%) des caractéristiques techniques mineures des véhicules proposés » ;

- Absence de structure de maintenance automobile agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance automobile agréée pour les non concessionnaires non satisfaction d'au moins six (06) critères sur l'ensemble des sept (07) critères essentiels ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans le tableau ci-après :

Type de véhicule	Pick-up tout terrain
Source d'énergie	Diesel
Cylindrée	? 2100 cc
Garde au sol	? 170 mm
Réservoir	? 75 l
Puissance fiscale	? 09 CV

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre ;
- caractéristiques techniques des véhicules proposés;
- délai de livraison ;
- délai de garantie ;
- service après-vente ;
- expérience du fournisseur ;
- conditions d'acceptation du Marché (CCAP, Dossier Technique et Dossier Financier signés et datés suivant les indications du DAO) ;

Seules les offres ayant satisfait au moins 06 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels et ayant satisfait tous les critères éliminatoires seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante et qui remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2^{ème} étage, porte 210, téléphone n°222 22 15 53, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> /- Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N024/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITE DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2023 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Nsan I, dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'Installation du chantier ;
- L'Etude géophysique et l'implantation du forage ;
- La foration ;
- L'équipement du forage ;
- La réalisation de la superstructure et l'installation de la pompe ;
- Le nettoyage, le développement et l'essai de pompage ;
- L'analyse et désinfection de l'eau ;
- L'Installation et la formation du comité de gestion ;
- La fourniture d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Nsan I	03	8 500 000
TOTAL					8 500 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 09/08/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 06/07/2023 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Nsan I, dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Cauton de soumission
Lot Unique	Cent cinquante mille (150 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09/08/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins trois millions (3 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;
- d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉROGARE PASSAGERS DE L'ÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID).

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La **Société Aéroports Du Cameroun (ADC) S.A**, représentée par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage) a obtenu auprès de l'**Agence Française de Développement (AFD)**, un financement complémentaire pour couvrir les dépenses rattachées à l'exécution des travaux du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (RAP-AID), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

Le Client (Maître d'Ouvrage) sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) du projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala », ci-après désignés par "les Services". L'objectif général du projet à réaliser est de maintenir et d'améliorer la connectivité et la compétitivité de l'économie Camerounaise dans le secteur du transport, sous-secteur du transport aérien d'une part, et d'autre part, de renforcer la position stratégique de l'aéroport international de Douala en Afrique subsaharienne, en rénovant et en modernisant l'infrastructure existante pour l'accueil des passagers dans le respect des normes de sécurité et de confort.

2. Consistance des prestations

Ce projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Doualavise notamment à :

a) Renforcer la sécurité et la sûreté de l'aéroport, en conformité avec les exigences internationales de l'**OACI** (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de l'**IATA** (Association Internationale du Transport Aérien) ;

b) Améliorer la qualité de services, pour les usagers de l'aéroport (confort des passagers et assistance aux compagnies aériennes) de manière à atteindre le niveau de standard **IATA « C »** ;

c) Améliorer la rentabilité de l'exploitation de l'aéroport, par une réduction des coûts d'exploitation et une augmentation de la performance opérationnelle et des recettes extra-aéronautiques.

Sur la base du présent cahier de charges détaillé relatif à la mission du consultant, le titulaire du marché réalisera les prestations suivantes :

ü **PHASE I : Suivi de la réalisation des études techniques ;**

ü **PHASE II : Coordination et suivi de la réalisation des travaux.**

PHASE I : Études techniques

ü Produire un plan d'actions pour l'exécution de sa mission ;

ü S'approprier du contenu de l'ensemble des documents techniques mis à disposition (PFT, rapport d'identification des risques existant, Rapport d'Audit amiantes et d'Études d'Impact Environnemental et Social existant et plans architecturaux du bâtiment de l'aérogare passagers existant) et procéder à la reconnaissance des lieux et de l'environnement du projet ;

ü Procéder dans le cadre d'un atelier de concertation avec ADC.SA ; la CCAA et l'ASECNA à l'identification exhaustive des textes et lois applicables en matière de sécurité et sûreté au Cameroun pour leurs prises en compte en phase étude dans les plans d'exécution des travaux et les plans de prévention des risques liés à l'exécution des travaux ;

ü Procéder dans le cadre d'un atelier de concertation avec l'ensemble des acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, à la mise à jour du rapport d'identification des risques pouvant impacter l'exploitation aéroportuaire pendant l'exécution des travaux ;

ü L'accompagnement du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre dans la réalisation des études techniques ;

ü Le Contrôle du respect et de l'application des principes généraux de prévention des risques en phase études de conception ;

ü La Définition en concertation avec les acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, et le Maître



- d'œuvre, d'une organisation de la fonctionnalité de l'exploitation aéroportuaire et du phasage des travaux ;
- ü L'Élaboration du plan de prévention des risques liés à l'exécution des travaux ;
- ü L'élaboration du plan de phasage des travaux ;
- ü La Définition, en relation avec le Maître d'œuvre, de la nomenclature d'identification des ouvrages et la préparation des Dossiers d'Interventions Ultérieures sur les Ouvrages (DIUO) ;
- ü La préparation du Plan Général de Coordination (PGC) du chantier ;
- ü La Définition des mesures à prendre en matière de protection de la santé sur le chantier ;
- ü La Participation à la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) des travaux.

PHASE II : Suivi de la réalisation des travaux.

En phase travaux, la consistance des prestations de la mission CSPS comporte deux volets :

F Préalables au démarrage des travaux

Procéder à la mise à jour du plan d'actions de la mission ;

Procéder dans le cadre d'une concertation avec la participation de l'ensemble des acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, les entreprises des travaux, l'équipe opérationnelle, l'Assistant à Maître d'Ouvrage et le Bureau de Contrôle Qualité, à la présentation et à la consolidation du PGC du chantier, du Plan de Prévention des Risques, des modes et messages de communication à l'attention des usagers pendant l'exécution des travaux ;

Procéder en relation avec les entreprises des travaux, l'équipe opérationnelle, l'Assistant à Maître d'Ouvrage, le Bureau de Contrôle Qualité et l'Unité de gestion opérationnelle de l'exploitation aéroportuaire en phase travaux, à l'élaboration du Rapport d'Études d'Impact des Risques sur la sécurité de l'Exploitation aéroportuaire ;

Procéder à l'inspection du chantier avec les entreprises retenues, l'Assistant à Maître d'Ouvrage, l'équipe opérationnelle du Maître d'Ouvrage, pour :

Délimiter le périmètre du chantier ;

Matérialiser les zones de dangers spécifiques ;

Matérialiser les voies de circulation du personnel, des véhicules et des engins ;

Définir les emplacements des installations sanitaires, les vestiaires, les locaux de restauration du personnel, les zones de stationnement des véhicules et engins etc... ;

Arrêter les consignes de sécurité et autres.

Examiner et valider les Plans de Prévention Sécurité Protection de la Santé (PPSPS) des différentes entreprises ;

Examiner et valider les Plans de Gestion environnemental et Social (PGES) des différentes entreprises ;

Harmoniser les PGES et PPSPS des différentes entreprises ;

Préparer la déclaration préalable au démarrage des travaux.

F Pendant l'exécution des travaux

Assurer le suivi de la mise en œuvre des PGES et PPSPS des entreprises ;

Assurer le suivi et la mise à jour du Plan Général de Coordination (PGC) du chantier tout au long de l'exécution des travaux ;

Assurer le suivi et le respect par les différents acteurs contractuels du Plan de Prévention des Risques tout au long de l'exécution des travaux ;

Mettre à jour et assurer le suivi du Dossier des Interventions Ultérieures sur les Ouvrages ;

Mettre en place le journal de la coordination SPS, le renseigner au quotidien du déroulement du chantier et le transmettre à tous les intervenants pour signature sous la supervision du CSPS ;

Participer aux réunions de chantier ainsi qu'aux réunions particulières et signer les procès-verbaux qui en découlent ;

Contrôler la mise en œuvre des mesures environnementales suivant les prescriptions du PGES ;

Vérifier que l'Entreprise exécute tous les travaux spécifiés dans le devis descriptif et la consistance des travaux conformément aux clauses de protection de l'environnement ou lois et directives ministérielles ;

Sensibiliser en permanence les chefs de chantier de l'Entreprise aux problèmes environnementaux lors des réunions de chantier hebdomadaires et au respect des prescriptions environnementales lors de l'ouverture ou la fermeture des zones dangereuses ;

Veiller à la mise en œuvre systématique des protocoles approuvés dans les zones des travaux pouvant contenir de l'amiante, et s'assurer de la bonne gestion des déchets amiantés suivant le PGES approuvé ;

Veiller à la remise en état des lieux à la fin des travaux : Le coordonnateur devra vérifier que les Entrepreneurs ont replié tous leurs matériel, engins et matériaux, qu'ils ont démolé suivant le choix du Chef de Service du Marché les installations fixes jugées inutiles à l'usage du Maître d'Ouvrage, décontaminé le sol s'il y a lieu, et d'une manière générale remis le site d'installation dans un état le plus proche possible de son état initial. Il devra s'assurer que l'Entrepreneur n'a abandonné aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs ;

Établir un procès-verbal de repli du matériel sous la responsabilité de l'ingénieur du Marché et constater la remise en état du site. Il devra être dressé et joint au PV de réception provisoire des travaux.

ü Assurer l'accompagnement du personnel d'exploitation pour la prise en main aux changements dans la nouvelle configuration de l'aérogare passagers, y compris l'élaboration, la rédaction et la mise en place de nouvelles procédures opérationnelles d'exploitation pour la gestion des passagers ;

Examiner les Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE) et formaliser le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage ;

ü Accompagner le Maître d'Ouvrage dans les opérations de réception des travaux et de remise en état du site des

travaux.

3. Participation et origine

La présente DDP a été adressée aux Consultants retenus lors de l'appel à manifestation d'Intérêt International **N°004/A**



Réf	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	Groupement JDC AIRPORTS/BVI CAMEROON	JDC AIRPORTS	31A Avenue Paul de Goussencourt B -7021 Havre (Mons-Belgique) Belgique
2	BUREAU VERITAS CAMEROUN	RAS	Zone Portuaire Sud/Route Base Navale BP : 830 Douala
3	APAVE CAMEROUN	RAS	1174 Boulevard du Président AHMADOU AHIDJO AKWA BP : 438 Douala

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société. Les consultants de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement individuellement. Cependant, chaque soumissionnaire peut s'associer avec un Cabinet local pour les experts nationaux. La sous-traitance dans le cadre du présent marché doit obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A.

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données particulières ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

4. Financement

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPEMENT

5. Consultation du Dossier

Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d'Ouvrage) demande aux consultant de bien vouloir lui faire connaître dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner, par courrier ou par mail sur papier en tête de votre structure et à l'adresse ci-après :

À l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A

Ville : YAOUNDE-NSIMALEN

Code postal : 13 615

Pays : CAMEROUN

Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02

Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20

Adresses électroniques : **dg.sec@adcsa.aero**

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition ou pas.

6. Acquisition du Dossier

La Demande De Proposition peut être obtenue au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

7. Remises des offres

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après: Département de la gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le **22/08/2023 à 13 heures** ; et devra porter la mention :

DEMANDE DE PROPOSITION N°03/DDP/ADC/CSPM/2023

DU 07/07/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (CSPS) DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

(PROJET RAP-AID)

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

L'adresse de dépôt des Propositions est : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. /22 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de **quinze mille (15 000) Euros** soit, **Neuf millions huit cent trente-neuf mille trois cent cinquante cinq (9 839 355) FCFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Cette caution peut être délivrée par une banque locale de premier ordre. Toutefois, pour les entreprises basées à l'étranger, celle-ci peut être délivrée par une banque de renommée internationale dans le pays où se trouve le siège social du soumissionnaire.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres techniques :

L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment :

a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le **22/08/2023 à 13 heures.**

Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires qualifiés seront invités à l'ouverture de leurs offres financières. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.

10. Attribution

Le marché objet de cette Demande de Proposition pour la réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) ne pourra être attribué au même prestataire que le celui retenu pour la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans la cadre de ce projet.

En tout état de cause, aucun prestataire ne serait qu'un membre d'un Groupement ne peut être adjudicataire de plus d'un marché dans le cadre de ce projet.

11. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 11/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE AL'EQUIPEMNT DU CMPJ (LOT1) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM,DEPARTEMENT DU NOUN, REGIONDE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 06/07/2023 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant ta mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (loti) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (lot2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 10/07/2023 à 09 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE AL'EQUIPEMENT DU CMPJ (lot1) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (lot2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.</p>

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 29/06/2023 à 10 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 10/07/2023 à 10 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

NJIMOM le 5 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !